

De l'ACJA à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942

PHILIPPE VOLPÉ

Through a study of the Association catholique de la jeunesse canadienne-française in the Maritime Provinces, the author explains the reorientation of the Acadian collective mobilizations that took place during the first half of the 20th century from National Action to Catholic Action. Interpreting and contextualizing this transition through a study of the polemics – generational conflicts and relations with Others – which have structured the ACJC, the article also offers an initial synthesis on the history of youth associations and Catholic Action movements in Acadie before 1960, two central themes of the Acadian history of the period, but so far unstudied.

Partant d'une étude de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française dans les provinces maritimes (ACJC), l'auteur rend compte de la réorientation des mobilisations collectives acadiennes qui s'effectue au cours de la première moitié du 20^e siècle, passant de l'Action nationale à l'Action catholique. Expliquant et contextualisant cette transition par une étude des polémiques – conflits générationnels et rapports aux Autres – qui se sont faites structurantes de l'ACJC, l'article offre par le fait même une première synthèse de l'histoire des associations jeunesse et des mouvements d'Action catholique en Acadie d'avant 1960, deux thèmes importants mais peu étudiés de l'histoire canadienne du 20^e siècle.

C'EST À PEINE FORCER LE TRAIT D'AFFIRMER que l'histoire des mobilisations collectives et de leurs fondements idéologiques en Acadie de la première moitié du 20^e siècle est méconnue. Nul besoin de poser ici le diagnostic complet de cet état des choses. Soulignons tout de même qu'il est notamment dû aux choix épistémologiques d'une génération d'historiennes et d'historiens normalisateurs qui, durant les années 1990, s'inspirant d'approches annalistes tournées vers l'histoire sociale et empirico-quantitative, ont surtout consacré leurs travaux à l'étude de certains champs de l'histoire socioéconomique, non moins pertinents, mais détournés des questions politiques et culturelles¹. Certes, l'étude du politique – compris comme détermination d'un avenir pensable et gestion des

1 Julien Massicotte, « Du sens de l'histoire : les historiens acadiens et leur représentation de l'histoire, 1950-2000 », dans Patrick D. Clarke (dir.), *Clio en Acadie : réflexions historiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 65-113.

Philippe Volpé, « De l'ACJC à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942 », *Acadiensis*, vol. XLVI, n° 2 (été/automne 2017), p. 88-118.

divisions du social² – n'est tout de même pas demeurée complètement absente des entreprises historiographiques. Les historiens-critiques des années 1970-1980 en ont d'ailleurs fait un sujet d'étude privilégié. Qu'il suffise d'évoquer les travaux de l'historien Léon Thériault, qui a centré son entreprise d'une « histoire sociale, globale » – entendue comme histoire nationale – sur l'étude de *La question du pouvoir en Acadie*, ou encore ceux des historiens Michel Roy et Régis Brun, qui se sont, à leur manière, interrogés sur les forces motrices des idéologies, le premier en plaidant pour une étude de la « psychologie » acadienne, des mentalités – de l'*habitus*, dirait le sociologue Pierre Bourdieu –, le second en revendiquant l'écriture d'une histoire – sociale – des idées de la « masse anonyme³ ». Malgré ces initiatives, l'essence même des mobilisations collectives dans les travaux menés – leurs fondements idéologiques, culturels et axiologiques – s'est bien souvent vue étudiée en dehors de ses contextes et éclipsée en faveur d'une « comptabilité⁴ », pour parler comme Michel Roy, des associations nationales, de leurs principes moteurs et de quelques-uns de leurs coups d'éclat. C'est largement une histoire de l'Acadie en l'absence d'elle-même – vidée de sa référence –, décontextualisée, faible en interprétations et désincarnée qui ressort de ce bilan⁵; « une histoire sans âme », pour reprendre l'expression des historiens Joel Belliveau et Patrick-Michel Noël⁶.

En l'absence d'incursions historiographiques sérieuses sur le sujet, l'histoire des mobilisations collectives en Acadie a été interprétée sous l'angle de la rupture et synthétisée par le découpage binaire société traditionnelle/société moderne⁷. L'Acadie s'est, dans cette perspective, vue décrite comme une société coincée dans un traditionalisme étouffant jusqu'en 1960, où, avec l'élection de Louis-J. Robichaud, elle a soudainement fait son entrée dans la modernité. Cette interprétation statique et manichéenne, qui par ailleurs est la version acadianisée du mythe de la Grande Noirceur québécoise, oppose en finalité le catholicisme au progressisme. Malgré le manque d'études sur la religion catholique en Acadie, pourtant au centre de sa référence, la thèse de la rupture fait l'apologie du libéralisme, tantôt en passant sous silence le rôle structurant de l'Église au sein de la société acadienne, tantôt en décrivant l'Église comme obscurantiste et dépourvue

2 Ivan Carel, Martin Pâquet, Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren, « Les principes du *Bulletin d'histoire politique* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3 (2012), p. 57-64.

3 Léon Thériault, « Les historiens et l'histoire du Canada », *L'Évangéline*, 27 mai 1965, p. 4; Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982; Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, p. 38, 53, 61 et 93; Joseph Gueguen Jr [Régis Brun], « Pour une nouvelle histoire de l'Acadie », *L'Évangéline*, 6-7-8 mars 1973, p. 6.

4 Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 12-13 et 266-267.

5 Sur la nature désincarnée des études en histoire acadienne, voir Philippe Volpé, « Autour de l'éducation : plaidoyer pour une histoire incarnée de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. XLIV, n° 2 (été/automne 2015), p. 131-148.

6 Joel Belliveau et Patrick-Michel Noël, « Éléments pour une rétrospection et une prospection de l'historiographie acadienne », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 2 (2016), p. 44.

7 Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault, « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 341-384.

d'un potentiel de rationalisation⁸. L'Acadie dite « traditionnelle » est ainsi résumée à une société monolithique empreinte d'un cléricalo-nationalisme conservateur et responsable de son retard.

Depuis une quinzaine d'années, les tenants d'une « nouvelle sensibilité⁹ » historiographique au Québec ont toutefois su infirmer une telle lecture binaire de la société québécoise en réévaluant le rôle de l'Église au sein du Canada français. Leurs études, ayant notamment mis en évidence la pluralité idéologique de la société canadienne-française et les apports des mouvements religieux à la Révolution tranquille, invitent à réinterpréter le soi-disant « passage à la modernité » sous des rapports de « continuités » et d'« accélérations », et non uniquement de « ruptures »¹⁰. De manière analogue, le « retour » d'une histoire politique revigorée par une histoire culturelle, qui s'effectue ces dernières années au sein des études acadiennes, a également commencé à contester l'interprétation monolithique de la société acadienne d'avant les années 1960¹¹.

Notre étude s'inscrit dans cette nouvelle posture historiographique qui, cherchant à rendre compte des fondements idéologiques et axiologiques des mobilisations collectives et à réévaluer – contextualiser – le rôle de l'Église catholique au sein de la société acadienne, veut décloisonner les mobilisations d'avant les années 1960 d'une interprétation qui les résume à une idéologie nationaliste réactionnaire et immuable. À partir d'une étude de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) en Acadie, association de jeunes fondée au Québec en 1904, nous nous proposons de montrer comment les mobilisations collectives de la première moitié du 20^e siècle ont été modelées au gré des contextes et des rapports qu'a entretenus la société acadienne avec elle-même – dans ses conflits générationnels – et avec les Autres – Canadiens français, hiérarchie catholique, etc. Particulièrement, il est question d'introduire dans l'histoire du passé acadien d'avant 1960 deux sujets incontournables pour sa compréhension, mais jusqu'ici absents des études : d'une part la jeunesse – et, par extension, les générations –, d'autre part les mouvements d'Action catholique¹². Ainsi, non seulement nous offrons une étude de l'ACJC pour documenter l'histoire d'une association méconnue qui participe des

8 Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995 et Régis Brun, *De Grand Pré à Kouchibouguac : l'histoire d'un peuple exploité*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982.

9 Pour un tour d'horizon, voir Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002.

10 Voir, notamment, E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002 et Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.

11 Julien Massicotte, « Portrait d'un "fondateur dans l'âme" : Clément Cormier, pionnier des sciences sociales en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Acadiensis*, vol. XXXVIII, n° 1 (hiver/printemps 2009), p. 3-32 et Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

12 Notons tout de même que certains travaux d'acadianistes ont effleuré le sujet : Simone LeBlanc-Rainville, *Corinne Gallant : une pionnière du féminisme en Acadie*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012 et Joel Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014. Pour le cas québécois, dont la production sur le sujet est nettement plus développée, voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action*

mobilisations collectives, tant en Acadie qu'au Canada français¹³, mais par le fait même, nous rendons compte et formulons une interprétation de l'entrée des jeunes dans l'espace public acadien et de l'établissement des mouvements d'Action catholique dans les provinces maritimes. À ces fins, pour relever les idées et les actions nous permettant de documenter et d'interpréter l'histoire de l'Association dans les provinces maritimes, nous avons procédé au dépouillement et à l'analyse de contenu de la presse acadienne pour la période étudiée¹⁴ de même que des fonds d'archives des principaux acteurs et associations qui ont entretenu des liens avec l'ACJC en Acadie¹⁵. Notons d'emblée que nous avons résumé dans cet article, faute d'espace, l'histoire de l'Action sociale – la question sociale –, inhérente aux mouvements d'Action catholique, à quelques indications que nous approfondirons dans le cadre d'études ultérieures. Ainsi, nous avons volontairement centré notre analyse sur l'étude des grandes mutations qu'a connues le mouvement acéjiste – lié à l'ACJC – en Acadie, de sa genèse à son essoufflement, ne serait-ce que pour offrir un premier tour d'horizon de l'histoire des associations jeunesse acadiennes de la période et pour préparer le terrain en vue de nos études projetées sur l'histoire de la jeunesse et de la question sociale. Pour nous, cette posture initiale est nécessaire pour circonscrire – contextualiser – la seconde.

Le présent article est divisé en quatre parties. D'une part, nous documentons la fondation d'associations jeunesse en Acadie au début du 20^e siècle, période marquant l'entrée des jeunes dans l'espace public acadien. Nous expliquons ensuite, par une étude de la polémique nationaliste entourant la fondation des cercles de l'ACJC en Acadie, que l'attitude réfractaire des nationalistes acadiens à se joindre à une association canadienne-française, craignant d'y voir leur spécificité absorbée, les mène à fonder une association analogue, mais distincte : l'Association catholique de la jeunesse acadienne (ACJA). Ensuite, nous interprétons l'entrée massive des jeunes Acadiens au sein de l'ACJC, au tournant des années 1930, par le contexte international de condamnation par les papes des nationalismes exacerbés, qui

catholique avant la Révolution tranquille, Montréal, Boréal, 2003 et Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

13 Pour une étude sur la fondation de l'ACJC, voir Laurier Renaud, *La fondation de l'ACJC : l'histoire d'une jeunesse nationaliste*, Jonquière, Presses collégiales de Jonquière, 1973.

14 Nous avons dépouillé dans leur intégralité les périodiques suivants, qui composent la quasi-totalité de la presse acadienne de l'époque (1867-1950), afin d'y relever et d'analyser tous les articles traitant de la jeunesse et, plus précisément, de l'ACJC : *Le Moniteur acadien*, *L'Évangéline*, le *Courrier des provinces maritimes*, *L'Impartial*, le *Journal du Madawaska*, *L'Assomption*, *Le Semeur*, *Le Madawaska*, *L'Acadien*, *Le Sacré-Cœur*, *Le Trait d'union*, *La Revue acadienne*, *Le Madawaskaïen*, *Le Fermier acadien*, *Annales de Notre-Dame de l'Assomption*, *Le Réveil*, *L'Ordre social*.

15 Les principaux fonds sont : fonds P55, Association catholique de la jeunesse canadienne-française, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Chicoutimi; fonds 35.15, ACJC, Archives de l'archidiocèse de Moncton, Moncton; fonds 15, Albert Brideau, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC), Moncton; fonds 24, Henri-P. LeBlanc, CEAAC; fonds 25, Albert-Marie Sormany, CEAAC; fonds 30, Théophile Godin, CEAAC; fonds 177.2852, Clément Cormier, c.s.c., dossier « ACJC 1922 », CEAAC; fonds 280, Prémélite Robichaud, CEAAC; fonds 984, Association catholique de la jeunesse canadienne, CEAAC; fonds 838, Association catholique de la jeunesse canadienne – section Chatham, CEAAC.

s'accompagne du déploiement des mouvements d'Action catholique spécialisée au sein du monde catholique. Enfin, nous montrons qu'avec le retour à l'Action nationale de l'ACJC dans les années 1940, les cercles en Acadie disparaissent pour laisser place aux mouvements d'Action catholique qui se sont enracinés depuis les années 1930.

Entrée des jeunes Acadiens dans l'espace public : de la jeunesse passive à la jeunesse agissante

Dans le cadre des premières Conventions nationales acadiennes de la fin du 19^e siècle, la jeunesse ne compose pas encore un sujet en soi au sein du projet collectif. L'« élite définitrice », qui est à définir la « nation », s'affaire surtout à formuler la spécificité de l'Acadie – son caractère « distinct » – par rapport au Canada français¹⁶. Il est alors attendu des jeunes qu'ils répondent aux impératifs de la société acadienne : s'enraciner au sol – coloniser – pour lutter contre l'émigration et s'éduquer « à la science de la vertu » et au respect de leurs traditions ancestrales, de leur langue et de leur religion¹⁷. Les affres de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'engouement pour les villes étasuniennes conduisent toutefois les élites à des actions marquées, au début du 20^e siècle, pour encadrer la jeunesse. Particulièrement, l'émigration de jeunes Acadiens dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre – « villes accapareuses d'hommes, où [...] règnent le désordre et le mal¹⁸ » – et la trop grande « liberté¹⁹ » dont jouissent les écoliers durant la saison estivale inquiètent les nationalistes. Reprenant les condamnations du cardinal Louis-Nazaire Bégin à l'endroit des « fléaux modernes²⁰ », ceux-ci dénoncent les méfaits moraux chez les jeunes du cinéma, du mauvais théâtre, de l'intempérance, des danses – ces lieux de « dégénérescence morale²¹ » et « école[s] de vice²² » –, des « modes indécentes²³ », de la paresse, du vagabondage, du luxe²⁴ et de la « littérature malsaine », dont les romans, qui « peuplent l'imagination de chimères²⁵ », et les

16 Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », *Acadiensis*, vol. XXXVI, n° 1 (automne 2006), p. 69-81.

17 Denis Bourque et Chantal Richard, *Les Conventions nationales acadiennes, tome 1 : 1881-1890*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2013.

18 Intéressé, « Conseils aux jeunes », *L'Évangéline*, 16 janvier 1908, p. 3. L'historien Yves Roby estime qu'entre 20 000 et 30 000 Acadiens ont émigré en Nouvelle-Angleterre du milieu du 19^e siècle au début des années 1930. Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 45. Voir aussi Claire Quintal (dir.), *L'émigrant acadien vers les États-Unis : 1842-1950*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1984 et Yves Frenette, « La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914 : une comparaison », *Francophonies d'Amérique*, n° 8 (1998), p. 143-151.

19 A. H. dit G., « La jeunesse en vacances », *L'Assomption*, vol. 2, n° 5 (4 mai 1911), p. 1.

20 Mgr Louis-Nazaire Bégin, « Lettre pastorale de son Éminence le cardinal Bégin aux fidèles de son diocèse à l'occasion du synode diocésain », *L'Action catholique*, 17 décembre 1923, p. 23 et « Les danses », *Le Madawaska*, 18 janvier 1924, p. 1.

21 « Danses privées vs Danses publiques », *Le Madawaska*, 29 mai 1924, p. 1.

22 « Les danses et les bals!... », *Le Madawaska*, 20 janvier 1921, p. 4.

23 « Aux jeunes filles de notre ville », *Le Madawaska*, 14 juillet 1922, p. 3.

24 « L'économie. Extrait d'une conférence du Rév. J.-E. Ouellet », *L'Évangéline*, 7 mai 1915, p. 1 et 8.

25 Omer LeGresley, « Les romans », *L'Évangéline*, 9 août 1916, p. 3.

œuvres de fiction, telles celles relatant les aventures des détectives Nat Pinkerton et Nick Carter, « qui atrophie[nt] l'esprit et souille[nt] le cœur de la jeunesse²⁶ ». En 1909, à l'occasion d'une conférence prononcée devant les membres d'un cercle étudiant du Collège Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, le jeune nationaliste acadien Hyacinthe Arsenault résume cette critique de l'« oisiveté²⁷ » d'une partie de la jeunesse

qui vit d'insouciance et de désintéressement du bien, d'aspirations basses et de rêves futiles, une jeunesse qui a voué un culte acharné à l'abdication la plus complète de la dignité dont Dieu nous a faits les dépositaires en nous confiant quelque chose de sa puissance, une jeunesse légère ne pensant qu'à la mode du jour et au dernier roman pervers, ne s'occupant que de conversations mondaines et de théâtre où tout est exhibé hors le bien, ne fréquentant que les salles d'amusements, buvettes, cafés dangereux, ne songeant même pas à l'accomplissement intégral et consciencieux des devoirs les plus élémentaires de la vie²⁸.

C'est dans ce contexte où naît le désir d'encadrer la jeunesse pour éviter qu'elle ne sombre dans la criminalité – surtout durant cette période de taxation excessive, de récession économique et de prohibition de l'alcool²⁹ –, et pour la préserver de l'américanisation immorale qui l'entoure, que les nationalistes acadiens fondent des associations de jeunes pour offrir à ceux-ci un lieu catholique de socialisation et de loisirs³⁰. Une pléthore de cercles jeunesse sont ainsi créés au début du 20^e siècle. Sont notamment fondés le cercle Montcalm de Campbellton en 1905 à l'initiative de l'abbé Louis-Joseph-Arthur Melanson³¹, le cercle Saint-Thomas de Memramcook en 1913³², le cercle Dollard d'Edmundston en 1921 sous le patronage des nationalistes

26 E. D., « Jeunesse liseuse », *L'Évangéline*, 1^{er} mars 1916, p. 1; Jules Dorion, « Ce que les jeunes lisent », *L'Impartial*, 24 août 1909, p. 2.

27 « Comment passer nos vacances », *L'Évangéline*, 14 juin 1916, p. 3.

28 Hyacinthe Arsenault, « Le rôle de la jeunesse catholique-française contemporaine », *Le Moniteur acadien*, 15 avril 1909, p. 4.

29 Les années suivant la Grande Guerre sont marquées par une récession économique dans les provinces maritimes, entraînée par une hausse de la taxation de 111 %, entre 1916 et 1920, sur les produits exportés au Canada central, suivie d'une diminution de 26 % de la valeur nette de la production dans ces mêmes provinces entre 1920 et 1926. Comme le soutient l'historien Ernest Forbes, c'est dans ce contexte que nombre de résidents desdites provinces participent au commerce illicite de boissons alcoolisées lors de la prohibition, non pas pour s'enrichir, mais pour pallier les manques des activités économiques traditionnelles en temps de récession. S.A. Saunders, *The Economic History of the Maritime Provinces*, Fredericton, Acadiensis Press, 1984, p. 50; Ernest R. Forbes, *The Maritime Rights Movement, 1919-1927 : A Study in Canadian Regionalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979, p. 68; Ernest R. Forbes, « Rum in the Maritimes' Economy During the Prohibition Era », dans Ernest R. Forbes, *Challenging the Regional Stereotype : Essays on the 20th Century Maritimes*, Fredericton, Acadiensis Press, 1989, p. 41.

30 Intéressé, « Conseils aux jeunes », *L'Évangéline*, 16 janvier 1908, p. 3.

31 « Réunion mensuelle du comité régional de l'ACJC du diocèse de Chatham, à C'ton », *L'Évangéline*, 12 mai 1932, p. 3; « Campbellton, siège du comité régional de l'ACJC pour le diocèse de Chatham, N.-B. », *L'Évangéline*, 19 mars 1932, p. 3.

32 Aurore Boréale, « L'ACJC et la jeunesse acadienne », *L'Acadien*, 5 août 1915, p. 2.

de la Petite Boutique³³, le cercle paroissial Nicolas-Denys de Bathurst en 1928³⁴ et le cercle Beauséjour de Moncton en 1910, lequel, après une existence sans cesse chancelante, laisse place au Cercle catholique de la jeunesse acadienne (CCJA) fondé en 1923 dans la même ville³⁵. Notons que ces associations jeunesse ont connu quelques précédents, dont la Société de la Jeunesse acadienne de Moncton, qui aspire à offrir aux jeunes, dès 1893, un lieu « de récréation honnête et d’instruction ». Outre quelques cercles des établissements d’enseignement d’Acadie toutefois, dont la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph fondée en 1866, ces groupes mis sur pied au 19^e siècle n’ont connu qu’une vie éphémère, pour ne pas dire qu’ils sont restés à l’état d’ébauche³⁶.

Ces divers cercles de jeunes sont tous animés d’un double objectif : susciter l’engouement de la jeunesse pour les questions nationales et religieuses et lui offrir un sain lieu de récréation. Dans les termes de la constitution du cercle Beauséjour, le but de ces organisations est de « développer parmi ses membres le dévouement à la patrie acadienne pour l’exaltation des sentiments religieux, le souvenir de l’héroïsme des aïeux, de les former à la lutte contre tous ceux qui, d’une manière ou d’une autre, attenteraient aux droits religieux ou civils du peuple acadien [et, dans un deuxième temps,] de procurer à tous ses membres un lieu de réunion et d’amusements variés³⁷ ». Dans les faits toutefois, la majorité de ces associations consacrent une large partie de leurs énergies à pourvoir aux besoins de la jeunesse pour quelle puisse « s’amuse[r] chrétiennement³⁸ », particulièrement le CCJA qui, animé par sa devise *Mens sana in corpore sano!*, organise nombre de compétitions sportives et gère les locaux de l’Académie Sacré-Cœur, véritable centre de récréation jeunesse pourvu d’un gymnase, d’une piscine, de salles de jeux, de billard et de bowling³⁹. Quant à l’effectif de ces cercles, précisons que la jeunesse acadienne organisée jusqu’aux années 1930 est surtout masculine et recrutée à même l’élite, soit parmi les jeunes universitaires, collégiens ou professionnels. En ce qui concerne

33 « Important », *Le Madawaska*, 13 octobre 1921, p. 4. La Petite Boutique est un cercle d’étude nationaliste particulièrement engagé dans les luttes pour l’enseignement de la langue française dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Voir Alexandre-J. Savoie, *Un demi-siècle d’histoire acadienne*, Edmundston, chez l’auteur, 1976, p. 107-119.

34 « Fondation d’un cercle paroissial à Bathurst-Est », *L’Évangéline*, 3 mai 1928, p. 8.

35 « Nouvelles locales et provinciales », *L’Évangéline*, 13 janvier 1910, p. 3; J.-O. G., « Les jeunes s’organisent », *L’Évangéline*, 22 mai 1912, p. 4; « Cercle catholique Beauséjour », *L’Évangéline*, 21 janvier 1914, p. 1; « Le Cercle Beauséjour », *L’Évangéline*, 28 octobre 1914, p. 8; R. A., « La jeunesse acadienne », *L’Évangéline*, 19 mai 1915, p. 1; André Landry, « La jeunesse acadienne et le Cercle Beauséjour », *L’Évangéline*, 25 mai 1915, p. 1; André V. Landry, « Le Cercle Beauséjour », *L’Évangéline*, 9 juin 1915, p. 1 et 4; « La jeunesse de la paroisse l’Assomption s’organise », *L’Évangéline*, 25 octobre 1923, p. 1.

36 « Autour des Provinces Maritimes », *Le Moniteur acadien*, 19 septembre 1893, p. 2; Clément Cormier, *L’Université de Moncton : historique*, Moncton, Centre d’études acadiennes, Université de Moncton, 1975, p. 191.

37 « Cercle catholique français Beauséjour », *L’Évangéline*, 17 avril 1912, p. 3. Notons que le CCJA définit son but dans sa constitution en empruntant sensiblement les mêmes termes. Voir Antoine-J. Légère et Rufin-A. Arsenault, *Règlements du Cercle catholique de la jeunesse acadienne*, Moncton, s.n., 1924, p. 4-5.

38 « Au CCJA », *L’Évangéline*, 14 février 1924, p. 8.

39 « Le CCJA de Moncton en pleine activité », *L’Évangéline*, 20 décembre 1923, p. 1.

la jeunesse féminine, bien qu'elle ne soit pas complètement absente du portrait, elle y est marginalisée, largement en raison de l'idéologie des sphères séparées, dominante au sein du monde occidental de la période, qui tend à exclure les femmes des mobilisations dans l'espace public⁴⁰, du moins de celles menées par l'élite traditionaliste. Ainsi, bien que le CCJA réserve des soirées aux femmes, « où seules elles sont admises » à l'Académie pour y profiter des jeux et organiser leurs propres équipes sportives, et que dans certains cercles les jeunes invitent « leurs dames ou leurs amies » à assister à leurs activités⁴¹, ce n'est qu'avec la montée des mouvements d'Action catholique, au cours des années 1940-1950, que la jeunesse féminine acadienne gagne en autonomie et fonde les premières associations jeunesse de femmes⁴². Enfin, relevons que la participation des jeunes aux activités des cercles mentionnés plus haut est surtout passive. Ce sont des adultes qui s'occupent bien souvent de la gestion de ces associations et qui, lors des réunions publiques, animent la jeunesse-auditoire par des conférences, des déclamations et des performances musicales ou autres.

La passivité de la jeunesse à l'égard de sa formation nationale, morale et religieuse est toutefois jugée inadéquate par certains nationalistes acadiens, pour qui la conjoncture du moment appelle à l'engagement actif des jeunes, à la nécessité d'une jeunesse agissante : « Noble Jeunesse d'Acadie, À l'action l'on te convie⁴³ ». Ce besoin d'organiser les jeunes en vue de l'action, les nationalistes le revendiquent en suivant les enseignements du pape Pie X, qui clame dans son encyclique *E Supremi* : « L'action, voilà ce que réclament les temps présents⁴⁴ ». C'est cet intérêt pour l'engagement de la jeunesse envers sa propre formation nationale et religieuse qui mène certains Acadiens, au cours de la première décennie du 20^e siècle, à s'intéresser aux cercles de l'ACJC, dont l'aspiration à préparer les jeunes « à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie⁴⁵ » rejoint leur volonté.

En 1908, une série de lettres d'opinion publiées dans *L'Évangéline* marque le début d'une campagne encourageant les étudiants des collèges classiques acadiens à imiter l'exemple de l'Association catholique de la jeunesse franco-américaine (ACJFA) et de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et à mettre sur pied une organisation similaire, mais distincte. L'idée est de fonder une « Association catholique de la jeunesse acadienne » capable de lutter contre les « dangers » du temps, une « société de jeunes où régneraient une activité intellectuelle, une franche amitié et une chrétienne camaraderie⁴⁶ » et où les jeunes pourraient se « préparer à devenir de véritables apôtres de [la] cause religieuse et

40 Philippe Volpé, « “Soyons orgueilleuses, mesdemoiselles, sachons nous suffire” : femmes, genre, travail et espace public au tournant du 20^e siècle », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 44, n^{os} 3-4 (juillet-décembre 2016), p. 53-74.

41 « Au CCJA », *L'Évangéline*, 14 février 1924, p. 8; « Au CCJA », *L'Évangéline*, 27 mars 1924, p. 8; « Le coin de l'acéjiste », *Le Madawaka*, 24 novembre 1932, p. 1.

42 Sur les premières mobilisations de femmes au sein d'associations jeunesse en Acadie, voir « Brillant congrès acéjiste tenu à Bouctouche dimanche », *L'Ordre social*, 29 octobre 1940, p. 6; « La jeunesse acadienne de Moncton », *L'Ordre social*, 29 octobre 1940, p. 6.

43 Emery, « En avant », *L'Évangéline*, 25 février 1914, p. 5.

44 Cité dans S. A. C., « Acadiens, ne dormons plus! », *L'Évangéline*, 8 décembre 1904, p. 2.

45 Cité dans Guy Vanier, « À la jeunesse acadienne », *L'Évangéline*, 18 février 1909, p. 2.

46 Intéressé, « Conseils aux jeunes », *L'Évangéline*, 16 janvier 1908, p. 3.

nationale⁴⁷ ». L'appel donne rapidement des résultats alors que le cercle Jean-Eudes du Collège Sacré-Cœur de Caraquet, fondé en janvier 1908, devient, un peu malgré lui étant donné les sollicitations qui lui sont adressées par « la presse acadienne [qui] s'en empara », le premier cercle de l'ACJA⁴⁸. L'Association se consolide en octobre 1908 avec la fondation, à l'initiative du père Joseph-Edmond Mondou, c.s.c., du cercle Lafrance au Collège Saint-Joseph de Memramcook⁴⁹. Distincte de ses associations sœurs canadienne-française et franco-américaine, l'ACJA ne s'abstient pas pour autant de faire sien le programme acéjiste – inauguré en France par l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) –, résumé par la devise *Piété, Étude, Action*.

Bien que l'ACJA aspire à fonder un cercle dans chacun des collèges acadiens, le Collège Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, ne se rallie pas au mouvement. Au contraire, un groupe de jeunes de l'institution, dirigé par le père eudiste Émile Georges, fonde en 1914 le cercle Garcia-Moreno, premier cercle de l'ACJC en Acadie. Le père Georges dit dès lors répondre aux résolutions du premier Congrès de la langue française du Canada de 1912 – dont les vœux et conférences sont publiés en 1914 –, qui souhaite, notamment, l'union dans « l'autonomie » et « sans fusion » des francophones de l'Amérique du Nord et préconise que « des sections [...] de l'ACJC soient créées dans tous les centres canadiens-français ». De l'avis des membres de ce cercle, puisque les jeunes Canadiens français appuient les mêmes luttes et ont à affronter « les mêmes ennemis » que les Acadiens, il va de soi que les jeunes d'Acadie « march[ent] avec eux la main dans la main ⁵⁰ ».

Résolument axé vers l'Action nationale, le programme des associations acéjistiques de l'époque conjugue catholicisme et nationalisme. Comme l'explique le père Georges dans une chronique, par son seul nom – Garcia-Moreno⁵¹ –, le cercle de la Nouvelle-Écosse témoigne de l'intérêt pour l'action à la fois patriotique et religieuse :

Nous avons déjà au Collège le Cercle Saint-Thomas d'Aquin, association purement littéraire dont le but était de former les élèves des classes supérieures à l'art de bien-dire. Mais de beaux parleurs, le monde en est déjà plein et l'Acadie est en droit d'exiger

47 Intéressé, « Aux jeunes Acadiens : une association catholique de la jeunesse acadienne », *Le Moniteur acadien*, 16 avril 1908, p. 2.

48 « En Acadie », *L'Évangéline*, 7 mai 1908, p. 2; Le Secrétaire, « Au cercle Jean Eudes », *Le Sacré-Cœur*, 4^e année, n^o 10 (juin 1913), p. 188-190; Père Émile Georges, « Le Sacré-Cœur de Caraquet : notes et souvenirs », *L'Évangéline*, 13 novembre 1919, p. 1.

49 J.-E. Ouellet, « Université du Collège Saint-Joseph », *Le Moniteur acadien*, 22 octobre 1908, p. 6; Intéressé, « Encourageons-là », *Le Moniteur acadien*, 19 novembre 1908, p. 4; « Discours prononcé au Barachois par M. Albert Leménager », *L'Évangéline*, 30 août 1920, p. 1.

50 « Chronique du Collège Sainte-Anne », *L'Évangéline*, 9 décembre 1914, p. 1; J.-M. LeBlanc, « La jeunesse et l'ACJC », *L'Évangéline*, 7 juillet 1915, p. 1 et 8; *Premier Congrès de la langue française au Canada, Québec, 24-30 juin 1912*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 1914, p. 611-612.

51 Élevé au rang de héros catholique, voire de mythe, ce président assassiné de la République de l'Équateur est adulé dans le monde catholique de l'époque pour « avoir, le premier, officiellement consacré au Sacré-Cœur de Jésus la nation à laquelle il présidait ». Les Acadiens n'échappent d'ailleurs pas à cette vénération. Gabriel Garcia Moreno incarne un idéal d'homme politique pour

davantage de nous; elle demande des convaincus, des hommes d'action... disons le mot : des apôtres, et c'est pour répondre à ce vœu que le Cercle Garcia Moreno a été établi parmi nos jeunes gens. Son nom est déjà à lui seul toute une profession de foi qui indique le but du cercle nouvellement né : faire de ses membres des catholiques et des patriotes militants⁵².

Cet appel à « l'action » de la jeunesse acadienne est toutefois paradoxal pour l'époque, car elle ne va pas de soi. Durant la première moitié du 20^e siècle, il est généralement attendu de l'étudiant, tant en Acadie qu'au Canada français, qu'il soit formé dans les collèges classiques avant de prendre part aux débats publics, qu'il se prépare à la vie adulte par « l'apprentissage de la vie militante » avant de se « lanc[er] sur la scène du monde⁵³ ». Le collège classique constitue alors « la ligne de démarcation qui sépare [la] vie préparative [*sic*] de [la vie] active⁵⁴ », le lieu où le jeune passe du statut d'« étudiant coquille⁵⁵ » à celui d'adulte. Cette attente des élites acadiennes à l'égard de la jeunesse collégiale est intériorisée par les jeunes de l'époque. Expliquant les aspirations de l'ACJA, Placide LeBlanc, membre du cercle LaFrance, soutient à ce sujet en 1912 :

Notre but en entrant dans un cercle de cette association est de nous préparer aux luttes de l'avenir [...]. Pour la jeunesse collégiale, son action est très limitée. Ce sera surtout lorsqu'elle sera lancée dans le monde qu'elle pourra exercer son activité. Pour le moment, elle se prépare. Elle doit amasser un « bagage d'action[s] » qui seront en elle une puissance, c'est-à-dire, dans un état latent et qui n'attendent que le signal pour se manifester, et lorsque l'heure de

les catholiques de l'époque, alors que nul ne tient compte des politiques autoritaires et tyranniques de son régime dictatorial. La lecture de sa biographie rédigée par le père Augustin Berthe, alors très largement diffusée, est vivement recommandée aux députés acadiens de la période. Voir E. A. [Edmond-D. Aucoin], « “Par chez nous” », *La Revue acadienne*, vol. 1, n° 3 (mars 1917), p. 54 et Franc., « Dieu ne meurt pas ! : Garcia Moreno », *L'Évangéline*, 19 janvier 1922, p. 1.

52 « Chronique du Collège Sainte-Anne », *L'Évangéline*, 9 décembre 1914, p. 1.

53 Hector Belliveau, « Discours d'adieu », *L'Évangéline*, 20 juillet 1910, p. 5; « Conférence sur la nécessité d'un cours classique », *L'Assomption*, vol. 1, n° 6 (2 juin 1910), p. 8; Père Émile Georges, « De la préparation à l'action catholique », *L'Évangéline*, 2 août 1916, p. 3; « Estor Vir! », *L'Évangéline*, 30 août 1916, p. 4; Albert Leménager, « Discours d'adieu », *L'Évangéline*, 8 juillet 1920, p. 1 et Camille Vautour, « Importance des cercles littéraires », *L'Évangéline*, 17 mars 1926, p. 5. Pour le cas canadien-français, voir Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même : les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008.

54 Hyacinthe Arsenault, « Le rôle de la jeunesse catholique-française contemporaine », *Le Moniteur acadien*, 15 avril 1909, p. 4.

55 Concept emprunté à l'historien Joel Belliveau, qui désigne la considération que « l'étudiant n'est pas apte à assumer la responsabilité de ses actions ou de ses opinions. Il est d'abord et avant tout vu – et dépeint – comme une coquille vide que l'on doit remplir, comme un esprit blanc qu'on doit organiser pour la vie, qu'on doit former (c'est-à-dire lui donner une forme) afin de le préparer à des fonctions futures. » Joel Belliveau, « Contributions estudiantines à la Révolution tranquille acadienne », dans Madeleine Frédéric et Serge Jaumain (dir.), *Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2006, p. 173-174.

l'action aura sonné pour elle alors ces jeunes hommes pourront combattre en vaillants soldats⁵⁶.

Quelle forme prend donc l'action des collégiens du temps? L'étudiant est surtout appelé à se faire un « apôtre » de la nationalité et de la religion, un « entraîneur » qui par « ses paroles et sa manière d'agir » guide ses confrères⁵⁷. Il est attendu de l'acéjiste qu'il extériorise dans son comportement et son discours les idéaux de la nationalité pour se constituer en « exemple » au sein de la société : « Le bon exemple, voilà le grand moyen d'action⁵⁸ ». L'exemple que doivent donner les acéjistes s'alimente, suivant les enseignements d'Albert de Mun et de François René de La Tour du Pin, au catholicisme social⁵⁹. Autour de la découverte de la question sociale en Acadie, les jeunes acéjistes commencent à s'initier à la « sociologie catholique⁶⁰ », sociologie de l'engagement prônant une action éclairée par les enseignements de la doctrine sociale de l'Église catholique. Enfin, il serait réducteur de limiter l'action des acéjistes à un comportement qui inspire car, comme nous l'avons noté, l'« exemple » qu'ils incarnent, guidé par la piété et l'étude de la sociologie doctrinale⁶¹, s'accompagne d'une prise de parole.

Outre par les campagnes de souscription, les conférences et les réunions publiques organisées par les cercles de l'ACJA et de l'ACJC en Acadie⁶², la venue de ces associations marque la genèse de l'entrée des jeunes Acadiens dans l'espace public par la voie des journaux et des revues. Les jeunes commencent dès lors à s'exprimer dans les périodiques de leurs collèges, tels *Le Sacré-Cœur*⁶³ du Collège de Caraquet et *Le Trait d'union*⁶⁴, « Organe de vacances du Cercle Garcia Moreno » fondé à l'été 1916, mais également au sein des journaux acadiens à plus grand tirage,

56 Placide A. LeBlanc, « L'Association de la Jeunesse acadienne », *L'Assomption*, vol. 3, n° 8 (août 1912), p. 3.

57 Alphonse Allard, « Apostolat pratique », *L'Évangéline*, 6 septembre 1916, p. 3.

58 Benoit Michaud, « Au service de l'Église », dans ACJC, Section acadienne, *Rapport des séances du premier congrès régional de Chatham, lundi 5 septembre 1932, Campbellton, Nouveau-Brunswick*, Edmundston, Imprimerie du Madawaska, 1932, p. 25.

59 Albany Robichaud, « La nécessité du cercle collégial », *L'Évangéline*, 4 janvier 1923, p. 2; Père Émile Georges, « De la préparation à l'action catholique », *L'Évangéline*, 2 août 1916, p. 3.

60 Voir à ce sujet le plaidoyer de Noël McLaughlin, membre du cercle LaFrance : Noël McLaughlin, « La sociologie catholique », *L'Évangéline*, 16 août 1916, p. 3.

61 Sur l'enseignement de la sociologie doctrinale au sein des cercles acéjistes et ses liens avec la découverte de la « question sociale » au Québec, voir Jean-Philippe Warren, « La découverte de la "question sociale" : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 4 (2002), p. 539-572.

62 Voir, entre autres, « La fête de Mgr J. T. Allard », *L'Évangéline*, 1^{er} avril 1909, p. 2; J.-E. Ouellet, « Rapport de l'ACJA », *Le Moniteur acadien*, 22 juillet 1909, p. 3; Geo. R. Talbot, « Université du Collège St-Joseph », *L'Assomption*, vol. 2, n° 12 (14 décembre 1911), p. 3; « Chronique du collège Sainte-Anne », *L'Assomption*, vol. 6, n° 2 (février 1915), p. 3; « Nouvelles locales », *L'Évangéline*, 7 décembre 1915, p. 1; « L'ACJC à Church Point », communiqué, *L'Évangéline*, 29 décembre 1915, p. 1; « Au Collège Ste-Anne », *L'Évangéline*, 18 mai 1916, p. 3.

63 Livain Chiasson, « Dans une église », *Le Sacré-Cœur*, 1^{re} année, nos 3-4 (novembre-décembre 1909), p. 45-46; Léonard Véniot, « Pourquoi je suis fier d'être acadien », *Le Sacré-Cœur*, 1^{re} année, n° 10 (juin 1910), p. 161-162.

64 Voir *Le Trait d'union*, fonds Université Sainte-Anne, série A, boîte 19, dossier 16, Archives du Centre acadien, Pointe-de-l'Église.

particulièrement dans les pages du journal *L'Assomption* de la Société fraternelle l'Assomption qui, dès ses premiers numéros en 1909, accorde une place prépondérante aux contributions de jeunes étudiants. La relation qu'entretient le journal avec la jeunesse se consolide en 1912, lorsque le périodique fonde sa rubrique « Pour les jeunes », page entière où l'« Acadie [peut] lire ce que cette jeunesse pense, ce qu'elle formule d'idées, de sentiments et de désirs pour la lutte pour la vie nationale ». *L'Assomption* en vient d'ailleurs à être désigné comme « le porte-voix de la jeunesse acadienne⁶⁵ », voire l'« organe de la Jeunesse Acadienne⁶⁶ ». Il en va de même du journal *L'Évangéline* qui, en 1910, commence à publier la rubrique « Pour la jeunesse », suivie de la fondation en 1916, à l'initiative du père Émile Georges, qui s'inspire du journal montréalais *La Croix*, de la rubrique « Le coin des jeunes⁶⁷ ». Dans chacun de ces périodiques, la jeunesse acadienne peut à la fois se « former à la polémique⁶⁸ », faire valoir ses opinions et s'informer des activités acéjistés réalisées dans le reste du Canada français par la reproduction qui y est faite d'articles du *Semeur*, organe de l'ACJC, et d'autres journaux et revues. À maints égards, toutefois, cette reproduction d'articles de périodiques canadiens-français résume largement les relations entretenues entre la jeunesse acadienne et la jeunesse canadienne-française jusqu'aux années 1930.

« Jeunes gens d'Acadie, donnez-nous des cercles, l'ACJC vous en conjure⁶⁹ » : polémique nationaliste autour d'associations jeunesse

« Méfiants », « peuple hostile » au Canada français écrit même le chanoine Lionel Groulx dans ses mémoires, les Acadiens se font longtemps hésitants à adhérer à l'ACJC, craignant de voir s'y fondre leur spécificité nationale dans le grand tout canadien-français⁷⁰. Parmi d'autres Acadiens du temps, le fonctionnaire fédéral Domitien-T. Robichaud attribue, à tort ou à raison, la cause intériorisée de cette méfiance, et de la sporadicité des relations entre les deux nationalités qui en découle, à la méprise perçue qu'entretiennent les Canadiens français à l'égard des Acadiens : « Nous ne pouvons nous le dissimuler : les Canadiens français n'entretiennent pas pour nous les égards amicaux qu'ils devraient avoir. Nous le savons par le fait que nous leur vouons un peu de méfiance, pour ne pas dire plus. S'il y a une entente entre

65 « Conférence sur la société L'Assomption », *L'Assomption*, vol. 1, n° 1 (1^{er} décembre 1909), p. 2; « Pour les jeunes », *L'Assomption*, vol. 3, n° 4 (avril 1912), p. 3; C.-F. C., « Notre journal », *L'Assomption*, vol. 5, n° 4 (avril 1914), p. 1; « Notre journal », *L'Assomption*, vol. 5, n° 12 (décembre 1914), p. 1.

66 J'aime Mon Pays, « Causerie », *L'Assomption*, vol. 3, n° 3 (mars 1912), p. 3.

67 « Pour la jeunesse », *L'Évangéline*, 22 juin 1910, p. 5; « Par-ci par-là », *L'Évangéline*, 7 juin 1916, p. 1; « Le coin des jeunes », *L'Évangéline*, 7 juin 1916, p. 3; Directeur du cercle Garcia Moreno, « Comment concevoir "le coin des jeunes" », *L'Évangéline*, 7 mars 1917, p. 3; « Pour la jeunesse », *L'Évangéline*, 22 juin 1922, p. 5.

68 Secrétaire, « Collège du Sacré-Cœur », *L'Assomption*, vol. 4, n° 5 (mai 1913), p. 3. Au sujet de la rubrique « Le coin des jeunes » publiée dans le journal *La Croix*, voir Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, L'Action sociale, 1912, p. 131-135.

69 Guy Vanier, « Les Franco-Américains à Manchester », *L'Évangéline*, 5 octobre 1910, p. 5.

70 Au sujet de cette méfiance qu'entretiennent les Acadiens à l'égard du Canada français, voir Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie : de la tradition à la modernité*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2000, p. 49-71.

les Acadiens et les Canadiens français, elle est plutôt factice, plus apparente que réelle, et plus d'après les fins diplomatiques et de formalités que sincère et de bonne foi⁷¹ ».

Nonobstant cette méfiance, les membres de l'ACJC n'en cherchent pas moins à rallier la jeunesse d'Acadie à leur mouvement. Bien que les Acadiens justifient la fondation de l'ACJA par la spécificité de leur histoire et de leurs traditions et par l'existence d'autres associations autonomes, telles l'ACJFA et l'ACJF, les acéjistés du Québec ne partagent pas leur avis. Ce sont précisément ces arguments que Guy Vanier et Anatole Vanier, deux jeunes membres de premier plan de l'ACJC résidant à Montréal, s'engagent à réfuter à l'occasion d'une campagne de recrutement menée au sein des journaux acadiens *L'Évangéline* et *L'Impartial* entre 1909 et 1910. De leur point de vue, les « intérêts communs » aux deux nationalités, l'avantage pour le mouvement de consolider les forces de toute la jeunesse en son corps et les mêmes réalités politiques fédérales que partagent les deux nationalités, à l'opposé des Franco-Américains qui vivent dans des « conditions exceptionnelles » du fait qu'ils habitent un pays différent, appellent à l'union de tous les jeunes francophones du Canada, à l'image de la jeunesse de France qui, malgré ses spécificités régionales – Bretagne, Provence, etc. –, se rallie sous la bannière de l'Association catholique de la jeunesse française⁷². Plaidant pour une telle union de la jeunesse francophone du Canada, le jeune Guy Vanier se fait explicite sur l'impertinence de l'ACJA : « Est-il vraiment dans le plus grand intérêt de la religion catholique et de la race française au Canada de fonder, l'une à côté de l'autre, deux associations de jeunes parfaitement indépendantes quand respectivement la raison de cette union est la même, quand les principes à défendre sont les mêmes, quand les moyens sont les mêmes, quand l'organisation est la même? Sincèrement, je ne le pense pas. Que dis-je, c'est diviser nos forces sans motif sérieux⁷³ ».

Insistant sur le fait que leur sollicitation ne s'accompagne « pas d'arrière-pensée [et qu'ils ne souhaitent] pas effacer la distinction des deux groupes⁷⁴ », les membres de l'ACJC invitent les Acadiens à devenir membres de leur association dans l'autonomie et le maintien de leur spécificité nationale en fondant une « union régionale acadienne », un comité régional où seraient regroupés tous les cercles d'Acadie avec leur « constitution et [...] coutumes propres⁷⁵ ». Comme l'explique Guy Vanier :

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française a des règlements assez souples pour assurer le succès des entreprises communes sans nuire aux intérêts locaux. Chaque groupe, de par les

71 « Les relations devant exister entre les Canadiens français et les Acadiens », *L'Évangéline*, 20 mars 1912, p. 3.

72 Guy Vanier, « À la jeunesse acadienne », *L'Évangéline*, 18 février 1909, p. 2; Guy Vanier, « L'ACJC et l'ACJA », *L'Évangéline*, 1^{er} avril 1909, p. 2; Anatole Vanier, « À la jeunesse acadienne », *L'Impartial*, 13 décembre 1910, p. 2; Gustave Monette, « Rapport du secrétaire, Gustave Monette », *Le Semeur*, 7^e année, n^o 1 (août-septembre 1910), p. 18-27.

73 Guy Vanier, « À la jeunesse acadienne », *L'Évangéline*, 18 février 1909, p. 2.

74 Anatole Vanier, « 1910 », *L'Impartial*, 8 février 1910, p. 2.

75 Anatole Vanier, « L'ACJC », *L'Impartial*, 7 juin 1910, p. 2; Anatole Vanier, « Aux jeunes gens de l'Acadie », *Le Semeur*, 9^e année, n^o 10 (mai 1913), p. 269-273.

statuts, possède une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure, il suffit que ses statuts renferment l'adhésion formelle aux statuts de l'association. Cette autonomie est confirmée par la reconnaissance d'unions régionales telles qu'il en existe en France. [...] Au sein de l'ACJC il existe déjà une union régionale autonome dont le comité siège à Québec, espérons que le comité central de Montréal pourra bientôt saluer l'avènement de la seconde union régionale autonome sous la direction du Comité régional d'Acadie⁷⁶.

La campagne de propagande menée par Guy et Anatole Vanier n'entraîne pas de réponses immédiates de la part de la jeunesse et de l'élite acadiennes, qui n'engagent pas le dialogue avec leurs homologues du Québec et décident de maintenir l'ACJA. Durant la seconde décennie du 20^e siècle, toutefois, nous observons une réorientation des perceptions, plus favorables aux rapports entretenus entre Acadiens et Canadiens français, qui change la donne. Les relations davantage soutenues entre les deux nationalités depuis près d'un demi-siècle, et les contributions notables de l'ACJC aux francophones – minoritaires – de l'Ontario dans le contexte des luttes autour du Règlement XVII, contribuent à ce changement des perceptions. Qui plus est, la consolidation de la référence acadienne et de ses symboles nationaux distinctifs – drapeau, hymne et fête nationale –, la multiplication des ouvrages relatant la « survivance » acadienne, les acquis institutionnels depuis les premières Conventions nationales et la reconnaissance de l'Acadie comme nationalité distincte par les Autres – Canadiens français, Français, Étasuniens – convainquent nombre d'Acadiens de l'impossibilité de voir l'Acadie absorbée par le Canada français : « Maintenant que notre organisation nationale est complète, nous pensons que tout danger de fusion ou autre atteinte à notre autonomie nationale est disparu⁷⁷. » Dès lors s'extériorise en Acadie la conception organiciste du Canada français, au mieux synthétisée par l'abbé Lionel Groulx, voulant que le Québec, comme « foyer national », ait un devoir de « solidarité nationale » envers les minorités françaises de l'Amérique du Nord et que celles-ci, pour leur part, composent les « avant-gardes » devant « poursuivre, à l'extérieur du “foyer national”, la mission civilisatrice et évangélisatrice que la Providence avait conférée au Canada français⁷⁸ ». Cette idée que « “la *petite patrie* se fortifie dans la *grande patrie*” » est notamment promue par l'abbé François Bourgeois, pour qui l'Acadie constitue « les marches de l'est [, une] digue qui défie toute infiltration de la marée montante de l'anglicisation et de l'américanisation⁷⁹ ».

76 Guy Vanier, « L'ACJC et l'ACJA », *L'Évangéline*, 1^{er} avril 1909, p. 2.

77 F. B., « La Jeunesse Acadienne : un projet », *L'Évangéline*, 16 juin 1915, p. 1. Voir aussi « Les relations devant exister entre les Canadiens français et les Acadiens », *L'Évangéline*, 20 mars 1912, p. 3; « L'assemblée de mercredi dernier remporte un éclatant succès », *L'Évangéline*, 20 mars 1912, p. 1; F. B., « Une explication : réponse à M. Clément Cormier », *L'Acadien*, 29 juillet 1915, p. 1 et 8.

78 Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 21, 163-164 et 173.

79 « Les leçons du miracle acadien », *L'Évangéline*, 7 juillet 1915, p. 5-6.

Nous l'avons vu, l'ouverture chez certains Acadiens envers le Canada français et l'ACJC⁸⁰ conduit en 1914 à la fondation du cercle Garcia-Moreno, premier cercle de l'Association en Acadie. La mise sur pied de ce cercle mène le Comité fédéral de l'ACJC à consacrer la séance centrale de son congrès de 1915 au « Souvenir acadien » pour souligner l'entrée de l'Acadie dans l'Association. À l'occasion de ce congrès, où sont délégués l'abbé François Bourgeois et l'assomptionniste Henri-P. LeBlanc comme représentants de l'Acadie, la conception organiciste du Canada français, qui insiste sur les « devoirs réciproques » entre Acadiens et Canadiens français, est ravivée. À la suite des célébrations, il est décidé que le Congrès connaîtra son dénouement par la participation de l'abbé Lionel Groulx, de l'oblat Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve et de Guy Vanier à la fête nationale des Acadiens à Moncton, occasion en or pour ces chefs de file de l'ACJC de faire connaître leur association et de resserrer les liens entre les deux nationalités⁸¹. C'est ainsi que, pendant un voyage de près d'un mois dans les provinces maritimes, Groulx plaide, à l'occasion de plusieurs célébrations publiques, en faveur de l'ACJC et invite les Acadiens à se rallier, tout en maintenant leur spécificité, au projet national canadien-français : « donnez-nous la main par-dessus vos frontières⁸² ». La venue de la petite délégation canadienne-française en Acadie n'est toutefois pas ponctuée que d'acclamations, car elle survient en plein cœur d'une polémique sur l'ACJC.

En effet, s'il est notable que certains Acadiens se rallient au mouvement acéjiste canadien-français, il s'en trouve toujours qui, pour le bien de l'Acadie avancent-ils, revendiquent que la jeunesse acadienne soit organisée dans une association distincte. Parmi d'autres, Clément Cormier⁸³, rédacteur-gérant du journal libéral *L'Acadien*, qui reproche à l'ACJC de se faire trop élitiste, intellectuelle et détachée de la « masse des jeunes » – organisant presque exclusivement la jeunesse collégiale –, soutient que par tradition, ayant depuis les premières Conventions nationales acadiennes fondé des associations et des symboles distincts du Canada français, les Acadiens doivent organiser leur jeunesse dans un mouvement à part⁸⁴. Parmi les protagonistes opposés à l'ACJC, Hyacinthe Arsenault, fonctionnaire acadien à Ottawa, est sans contredit le principal. Pour Arsenault, les Canadiens français du Québec, ne connaissant pas le contexte singulier des réalités vécues des Acadiens, sont indisposés à leur venir

80 Voir, entre autres, Sylvio, « À la jeunesse acadienne », *L'Évangéline*, 26 novembre 1913, p. 5; Un jeune patriote, « Aux jeunes acadiens », *L'Évangéline*, 4 février 1914, p. 4; Lajeunesse [Urbain LeBlanc], « L'ACJC œuvre d'action », *L'Évangéline*, 11 février 1914, p. 4; Urbain LeBlanc, « Appel aux Acadiens », *L'Évangéline*, 11 mars 1914, p. 4; Emery, « L'ACJC et l'Acadie », *L'Assomption*, vol. 5, n° 3 (mars 1914), p. 8; Adjutor, « L'ACJC en Acadie », *L'Évangéline*, 24 février 1915, p. 4.

81 Assomptionniste, « Question importante », *L'Évangéline*, 16 juin 1915, p. 1; « Les leçons du miracle acadien », *L'Évangéline*, 7 juillet 1915, p. 5-6; Henri Deschênes, « Le souvenir acadien », *Le Semeur*, 12^e année, nos 1-2 (août-septembre 1915), p. 6-16; E.D. Aucoin, « Vues d'un Acadien de Montréal », *L'Évangéline*, 14 juillet 1915, p. 1.

82 R. A., « Notes et commentaires », *L'Évangéline*, 11 août 1915, p. 1; « La fête nationale à Moncton », *L'Évangéline*, 18 août 1915, p. 1, 5 et 8; « L'ACJC », *L'Acadien*, 19 août 1915, p. 4; « Une conférence sur l'ACJC par M. Guy Vanier de Montréal », *L'Évangéline*, 25 août 1915, p. 1; J. G., « En marge de l'assemblée du 17 août à Moncton », *L'Évangéline*, 1^{er} septembre 1915, p. 1.

83 À ne pas confondre avec son fils du même nom, le père Sainte-Croix Clément Cormier (1910-1987).

84 Clément Cormier, « La jeunesse Acadienne et l'ACJC », *L'Acadien*, 22 juillet 1915, p. 1.

proprement en aide. Comme il est indubitable pour lui que le maintien de l'Acadie passe par sa complète indépendance en toute matière, les Acadiens doivent, à son avis, consacrer la « somme totale » de leurs « énergies [...] talents [...] [et] économies » aux institutions acadiennes. Il condamne dès lors les souscriptions acadiennes, encouragées par l'ACJC, aux mobilisations autour du Règlement XVII en Ontario, y voyant l'exode de ressources qui pourraient servir aux causes de l'Acadie. Dénonçant ainsi l'« engouement stupide » qu'accordent certains Acadiens aux « mouvements du dehors » et revendiquant que le Canada français laisse « à l'Acadie l'indépendance et l'autonomie complète de toutes ses associations », Arsenault se fait catégorique pour rejeter la présence de l'ACJC dans les provinces maritimes : « nous voulons rester nous-mêmes et contrôler toutes nos institutions afin de les rendre propres. [...] Si nous voulons une association de la jeunesse chez-nous, nous la bâtissons nous-mêmes, et nous en serons les seuls propriétaires⁸⁵ ».

Malgré les démentis et les insultes formulés par les protagonistes acadiens lors de la polémique⁸⁶, les dissensions demeurent autour de la question acéjiste, laissant entrevoir les régionalismes caractéristiques du pluralisme référentiel en Acadie⁸⁷. Le cercle Garcia-Moreno en Nouvelle-Écosse demeure le seul cercle de l'ACJC en Acadie aux côtés des deux cercles de l'ACJA des collèges classiques du Nouveau-Brunswick et du CCJA, cercle jeunesse indépendant de Moncton. Les profondes querelles régionales, marquées notamment par le dévouement des nationalistes de Moncton pour faire de cette ville le centre de l'Acadie⁸⁸, sont des réalités saisies par Lionel Groulx lors de son séjour. Il écrit à ce sujet dans son journal de voyage :

Hélas! à mesure que nous voyageons et que nous faisons causer, nous apprenons qu'en Acadie comme ailleurs les esprits ne voient pas toujours de la même façon. Il paraît bien entendu que l'entente est loin d'être parfaite entre tous les groupes. Celui de Moncton et de Shédiac accaparerait le commandement et la direction, et se croirait toute l'Acadie, le cœur même de la race, sinon toute l'âme,

85 Hyacinthe Arsenault, « L'ACJC en Acadie : la bombe », *Le Moniteur acadien*, 29 juillet 1915, p. 2. Voir aussi Hyacinthe Arsenault, « Encourageons nos œuvres », *L'Assomption*, vol. 5, n° 1 (janvier 1914), p. 2; Hyacinthe Arsenault, « La jeunesse et l'ACJC : femme à son ménage », *Le Moniteur acadien*, 1^{er} juillet 1915, p. 2.

86 Voir, notamment, F. B., « La jeunesse acadienne : une opinion ottawaise discordante », *L'Évangéline*, 7 juillet 1915, p. 1; Joseph-Moise LeBlanc, « La jeunesse et l'ACJC », *L'Évangéline*, 7 juillet 1915, p. 1 et 8; Joseph-Moise LeBlanc, « La jeunesse Acadienne et l'ACJC », *L'Évangéline*, 28 juillet 1915, p. 1; Jos-M. LeBlanc, « D'une pierre deux coups », *L'Évangéline*, 4 août 1915, p. 1; Fureteur, « En passant », *L'Évangéline*, 4 août 1915, p. 1; Clément Cormier, « Un point d'accord, une suggestion », *L'Acadien*, 5 août 1915, p. 1; Le Fureteur, « En passant », *L'Acadien*, 5 août 1915, p. 1.

87 Pour une étude des régionalismes en Acadie, qui traite notamment des dissensions entre Acadiens et Canadiens français, voir Philippe Volpé, « La brayonnité, la brayonnité?!? : référence madawaskayenne en chantier, 1785-2014 », *Acadiensis*, vol. XLIV, n° 1 (hiver/printemps 2015), p. 64-90.

88 Le transfert du journal *L'Évangéline* de Digby, en Nouvelle-Écosse, à Moncton en 1905 et la relocalisation du bureau-chef de la Société fraternelle l'Assomption de Fitchburg, au Massachusetts, à Moncton en 1913 sont au nombre des exemples perçus, par les Acadiens de l'extérieur de la ville, comme une volonté de centraliser la vie nationale acadienne à Moncton.

au lieu que le groupe de la baie de Sainte-Marie se tiendrait plutôt à l'écart, ainsi que celui de la presqu'île de Caraquette [*sic*]. [...] Ainsi, de plus en plus, vient à percer dans les confidences qui nous sont faites la division trop réelle entre les Acadiens du nord et ceux du centre et ceux du sud. Ceux du centre, de Moncton pour tout dire, se seraient trop persuadés que l'Acadie c'est eux. On ne leur passe point de vouloir accaparer toute l'organisation⁸⁹.

Nonobstant l'optimisme de certains acéjistes, dont Guy Vanier⁹⁰, et la notoriété dont en viennent à jouir certains d'entre eux auprès des Acadiens – notamment Lionel Groulx, désigné comme « un des jeunes maîtres de l'heure⁹¹ » –, le voyage de l'ACJC en Acadie lors de la polémique donne peu de suites. Dans les faits, c'est la désorganisation des mouvements acéjistes qui s'ensuit. L'incendie du Collège Sacré-Cœur de Caraquet en décembre 1915 sonne l'arrêt de mort du cercle Jean-Eudes. Appelé à venir en aide aux Eudistes du Collège reconstruit à Bathurst, le père Émile Georges quitte le Collège Sainte-Anne en 1917 et, par le fait même, destine le cercle Garcia-Moreno à disparaître⁹². Ainsi, malgré les appels à l'organisation de la jeunesse de la part de l'élite acadienne⁹³, le cercle Lafrance, par moments léthargique au gré du dévouement de son aumônier et de ses membres⁹⁴, fait cavalier seul comme cercle acéjiste dans les provinces maritimes durant près d'une décennie. Les tendances changent toutefois à la suite du « pèlerinage » de Canadiens français en Acadie organisé par le Service de voyages du journal *Le Devoir* en 1924. Pour l'occasion, l'ACJC délègue son vice-président, l'avocat Jean-Chrysostome Martineau, pour tenter de relancer le mouvement acéjiste dans les provinces maritimes⁹⁵. Par la suite, à l'initiative des médecins Joseph-Émile LeBlanc et Amédée Melanson, le cercle Acadie de l'ACJC est fondé en Nouvelle-Écosse en 1925. C'est notamment par l'intermédiaire de ce cercle, qui regroupe un nombre important de nationalistes acadiens des comtés de Digby et de Yarmouth, que l'ACJC parvient à s'établir de manière importante dans les provinces maritimes au tournant des années 1930⁹⁶.

89 Lionel Groulx, « Visions acadiennes », [1915], P1/12, 12, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal.

90 Guy Vanier, « Impressions d'Acadie », *Le Semeur*, 12^e année, n° 3 (octobre 1915), p. 36-42.

91 F. B., « Où sont nos apôtres laïcs? », *L'Évangéline*, 13 mars 1918, p. 1.

92 Lettre du père Émile Georges à « Bien cher ami » [Alphonse de la Rochelle] datée du 15 septembre 1917 et lettre d'Alphonse de la Rochelle au père Émile Georges datée du 1^{er} octobre 1917, fonds P55/59.215.01, BANQ, Chicoutimi. Notons que le Collège Sainte-Anne maintient tout de même certains liens avec les associations canadiennes-françaises après la dissolution du cercle. En 1919, le Collège Sainte-Anne est le seul de l'Acadie à participer à un concours de rhétorique organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste. Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vents d'Ouest, 1998, p. 220.

93 J.-G. B. [J.-Gaspard Boucher], « Organisons-nous », *Le Madawaskaiën*, vol. 1, n° 9 (juin-juillet 1924), p. 13-14.

94 D[amas] S. Thibodeau, « Rectifications », *L'Évangéline*, 21 juin 1923, p. 4.

95 P.-René Chalout, « Les Acadiens et nous », *L'Action française*, vol. 12, n° 1 (juillet 1924), p. 40-46; « Les Acadiens de Montréal », *Le Devoir*, 15 août 1924, p. 1.

96 Amédée Blanchard, « L'inauguration de l'ACJC à la Baie-Sainte-Marie. L'Église et l'Acadie! voilà le mot d'ordre », *L'Évangéline*, 27 mai 1926, p. 5; Alfred Roy, « Le temps n'est-il pas

« [P]our répondre au désir de Sa Sainteté⁹⁷ » : de l'Action nationale à l'Action catholique

Conditionné par la conjoncture des événements contemporains – crises idéologique et économique –, le monde catholique connaît une mutation durant les premières décennies du 20^e siècle qui touche les mobilisations collectives au Canada français et en Acadie. Les condamnations par les papes de l'instrumentalisation de la foi à des fins politiques, dans le contexte de la montée des fascismes européens, bousculent la relation entre Action nationale et Action catholique au sein des mouvements nationalistes. Notamment, la condamnation du journal *L'Action française* de Charles Maurras en France (1926) – dont un périodique du même nom existe au Québec –, l'excommunication de sentinellistes franco-américains du Rhode Island (1928) et, surtout, les interventions du pape Benoît XV autour du Règlement XVII en Ontario (1916 et 1918) ébranlent les nationalistes canadiens-français, qui voient la thèse centrale de leur projet collectif – « la langue gardienne de la foi » – infirmée par l'autorité pontificale elle-même. Dès lors, les nationalistes orthodoxes qui tiennent au maintien des relations entre Action nationale et Action catholique sont contraints de quitter l'espace public et de poursuivre leur militantisme dans l'ombre au sein de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC), société secrète canadienne-française fondée en 1926, précisément dans ce contexte où sont décriés les « nationalismes excessifs⁹⁸ ». C'est alors que les mobilisations mutent, suivant les vœux du pape Pie XI qui appellent à la rechristianisation des âmes, au rétablissement de l'ordre social, par l'Action catholique, soit par « la participation des laïcs catholiques à l'apostolat hiérarchique pour la défense des principes religieux et moraux, pour le développement d'une saine et bienfaisante action sociale⁹⁹ ».

La condamnation des nationalismes exacerbés se vit différemment en Acadie, mais n'est pas sans incidence. Dans la majorité des cas, les périodiques acadiens en font fi ou reproduisent les nouvelles et les lettres pontificales sans les commenter¹⁰⁰. Certes, il se trouve quelques militants qui y réagissent, notamment le père Émile Georges qui, cherchant à justifier les mobilisations nationalistes en évoquant le « droit naturel » – entendu dans son sens traditionaliste – des minorités françaises à conserver leur langue pour l'épanouissement de leur nationalité, soutient, après la parution de l'encyclique *Commissum Divinitus*, qui infirme la relation entre langue et foi, qu'un tel postulat « n'a rien qui doive ni nous effrayer, ni nous arrêter ». Par une gymnastique rhétorique, il précise qu'une « distinction entre le domaine de la théorie et celui de la pratique » s'impose. Même si en théorie, soutient-il, « il n'y a

venu? », *L'Évangéline*, 27 mai 1926, p. 1; « Réunion d'étude du cercle Acadie de l'ACJC à Sainte-Anne », *L'Évangéline*, 11 avril 1929, p. 8 et « Échos d'une séance publique à Church Point », *L'Évangéline*, 29 octobre 1931, p. 8.

97 « Dieu veut que ses représentants agissent », *L'Évangéline*, 1^{er} mars 1934, p. 1 et 8.

98 Michel Bock, « Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Prise de parole, 2015, p. 407-436.

99 Cité dans Bertha Plourde, *Mgr L.-J.-Arthur Melanson, 1879-1941*, Montréal, Bellarmin, 1985, p. 269.

100 Voir, notamment, « La question des langues : lettre du Souverain Pontife à l'épiscopat canadien », *Le Madawaska*, 2 novembre 1916, p. 1-2.

pas, en soi, de relations essentielles et nécessaires entre notre foi et notre langue », en pratique c'est « un fait incontestable, qu'il y a entre la langue et la foi d'un peuple – et dans l'espèce, ce peuple est le nôtre, – des relations qui pour être accidentelles dans le sens philosophique du mot, n'en ont pas moins une haute portée ethnographique et morale¹⁰¹ ». Outre quelques interventions ponctuelles similaires, l'absence de commentaires prédomine. Ce silence des Acadiens sur la rupture entre Action nationale et Action catholique ne les empêche néanmoins pas de se voir rattraper par le mouvement en raison du contexte religieux international et national qui les entoure, le catholicisme demeurant après tout une composante centrale de leur référence. C'est précisément pour cette raison que l'ACJC, réorientée vers l'Action catholique, jouit d'une entrée massive dans les provinces maritimes au début des années 1930.

Au seuil des années 1930, l'ACJC se réorganise afin de répondre aux volontés du pape Pie XI et des évêques du Québec à sa suite, qui souhaitent la fédération de tous les mouvements de jeunesse sous l'emblème de l'Action catholique. Ces « orientations nouvelles » de l'Association, esquissées à son congrès fédéral de 1931, entraînent une ouverture de ses cadres pour surpasser la formation de cercles collégiaux et permettre le recrutement de jeunes de divers milieux : « À part la jeunesse studieuse, il ne faut pas ignorer l'autre jeunesse », lance M^{gr} Villeneuve à la suite du congrès acéjiste¹⁰². Animé de cette double aspiration – Action catholique et fédération des associations jeunesse –, le jésuite Joseph-I. Paré, aumônier général de l'ACJC, entreprend une campagne de propagande qui, de 1931 à 1932, le conduit à parcourir le Canada, des provinces de l'Ouest aux provinces maritimes, pour y fonder des cercles¹⁰³.

Paré arrive dans les provinces maritimes en octobre 1931 pour participer à l'Assemblée annuelle du cercle Acadie de la Nouvelle-Écosse. L'aumônier général de l'ACJC poursuit dès lors en Acadie sa campagne de fondation de cercles acéjistes inaugurée dans les provinces de l'Ouest. Entrecoupée d'un répit de quelques mois, la campagne de Paré dans les provinces maritimes, s'étalant d'octobre 1931 à avril 1932, donne des résultats consternants étant donné les réticences manifestées par les Acadiens à l'égard de l'ACJC durant les années 1910. En près de six mois, Paré permet la mise sur pied de trois comités régionaux, soit dans les diocèses de Saint-Jean, de Chatham et d'Halifax, qui en somme regroupent 92 cercles et 3 avant-gardes et au sein desquels sont rassemblés près de 6 000 jeunes¹⁰⁴.

101 Directeur du Cercle Garcia-Moreno, « “Restons chez nous” », *L'Évangéline*, 16 mai 1917, p. 3; Directeur du Cercle Garcia-Moreno, « “Restons chez nous” », *L'Évangéline*, 23 mai 1917, p. 3; Directeur du Cercle Garcia Moreno, « “Restons chez nous” », *L'Évangéline*, 6 juin 1917, p. 3.

102 Gaspard Boucher, « L'ACJC est bien établi [sic] au Madawaska », *Le Madawaka*, 7 avril 1932, p. 3.

103 « Le nouvel aumônier se présente... », *Le Semeur*, 27^e année, n° 2 (septembre 1930), p. 40-41; « Ces fondations... dans l'Ouest! », *Le Semeur*, 27^e année, n° 11 (juin 1931), p. 303-315 et « L'ACJC tient à Sherbrooke l'un des congrès mémorables de son histoire », *L'Évangéline*, 6 juillet 1932, p. 2.

104 Notons que le nombre exact de jeunes enrôlés dans l'ACJC dans les provinces maritimes est difficile à déterminer. Les cercles n'ayant pas effectué leur affiliation au Comité central immédiatement après leur fondation, nous ne disposons pas de statistiques complètes quant à leur effectif, d'autant plus qu'entre la date de fondation et la date d'affiliation nous observons une

À l'évidence des résultats obtenus par l'ACJC en Acadie, Paré « triompha des dernières hésitations¹⁰⁵ ». Divers facteurs expliquent les succès de l'aumônier général. D'une part, l'élargissement des cadres de l'Association, afin de regrouper la jeunesse rurale acadienne et non seulement la jeunesse des collèges, rejoint les préoccupations de ceux qui, comme Clément Cormier en 1915, accusent l'ACJC de ne pas s'adresser à la « masse des jeunes », mais seulement à l'élite. De manière plus importante, la prudence discursive et les habiletés rhétoriques de Paré comptent pour beaucoup dans les résultats de sa campagne. Ayant saisi combien les Acadiens sont méfiants à l'égard du Canada français et à quel point ils tiennent à leur « marque distinctive », il insiste pour présenter l'ACJC comme une organisation fédérative des cercles de jeunes du Canada et non pas du Canada français : « [L]'ACJC, c'est l'Association Catholique de la Jeunesse du Canada comme l'ACJF ou l'ACJB sont les Associations Catholiques des Jeunesses de France ou de Belgique. » Plaidant ainsi pour « l'union sans la fusion » et garantissant aux Acadiens le maintien de leurs « traditions séculaires » et de leur « autonomie administrative », il leur offre de se rassembler sous la bannière de la « Section acadienne de l'ACJC », assurant le respect de leur spécificité : « [n]ous distinguerons toujours la Section Acadienne de l'ensemble, nous dit le Père, et elle aura son autonomie et son adoption spéciale par ses comités régionaux¹⁰⁶ ». Bien que le maintien de la spécificité acadienne en convainque plusieurs de se rallier à

diminution considérable du nombre de membres. Tel est le cas du cercle M^{sr} Dugal de Saint-Basile, qui compte 33 membres en moins au moment de son affiliation. Cette situation s'explique notamment par le fait que, une fois les cérémonies pompeuses aux grands discours passées et l'appel à l'engagement des jeunes à participer aux réunions périodiques et à verser leur cotisation lancé, le désistement tend à se manifester. Nous devons relever que ce retrait de l'organisation est également dû au fait qu'un bon nombre de jeunes recrutés le sont plus ou moins contre leur gré. En effet, nous constatons que toute la jeunesse des paroisses visitées, à peu de chose près, s'enrôle lors de la campagne de recrutement de l'aumônier général. Cette réalité est attestée par le nombre démesuré de jeunes recrutés à l'occasion de la fondation des cercles, notamment le cercle Notre-Dame-des-Neiges de Campbellton, qui compte 126 membres, le cercle Saint-Michel de Drummond, qui compte 186 membres, le cercle Immaculée-Conception d'Edmundston, qui compte 215 membres, et le cercle Eudore-Martin de Saint-Quentin, qui compte 256 membres. Quoi qu'il en soit, il demeure que ces cercles acadiens, affiliés ou non, fonctionnent selon les directives de l'ACJC et rassemblent, selon les statistiques officielles, plus de 35 % des effectifs totaux de l'Association. « L'Association cat. de la jeunesse Canadienne veut essaimer en Acadie », *L'Évangéline*, 22 octobre 1931, p. 1 et 4; « Tournée d'organisation du père Paré, S.J., en Acadie », *L'Évangéline*, 20 novembre 1931, p. 6; « L'ACJC en Acadie », *Le Madawaka*, 28 avril 1932, p. 6; « Impressions de notre délégué acéjiste au Congrès fédéral de l'ACJC, à Sherbrooke », *L'Évangéline*, 6 juillet 1932, p. 1; « Campbellton, siège du comité régional de l'ACJC pour le diocèse de Chatham, N.-B. », *L'Évangéline*, 19 mars 1932, p. 3; « Un cercle de l'ACJC à Saint-Basile », *L'Évangéline*, 23 mars 1932, p. 1; « Des cercles d'ACJC sont fondés dans toutes les paroisses du Comté », *Le Madawaka*, 31 mars 1932, p. 1; « Un cercle acéjiste de 256 membres à S.-Quentin », *L'Évangéline*, 1^{er} avril 1932, p. 1; « Activités acéjistes », *Le Madawaka*, 9 juin 1932, p. 1 et « L'ACJC compte maintenant 11 unions régionales, 6 régions, 212 cercles et 60 avant-gardes », *L'Évangéline*, 30 juillet 1932, p. 5.

105 « Origine du récent mouvement acéjiste en Acadie », *L'Évangéline*, 12 décembre 1931, p. 3.

106 « Tournée d'organisation du père Paré, S.J., en Acadie », *L'Évangéline*, 20 novembre 1931, p. 6; Rév. père Albert V. Landry, curé, « Fondation d'un cercle d'ACJC acadienne à Saint-Anselme », *L'Évangéline*, 24 novembre 1931, p. 2 et 8; « Section de l'ACJC en Acadie », *L'Évangéline*, 1^{er} décembre 1931, p. 8; « L'ACJC acadienne à Sainte-Anne de Kent », *L'Évangéline*, 3 décembre 1931, p. 3; « L'ACJC acadienne », *L'Évangéline*, 26 décembre 1931, p. 3.

l'Association, il n'explique pas l'engouement démesuré avec lequel les Acadiens joignent ses rangs. Après tout, ce que propose Paré avec la « Section acadienne » est analogue au projet infructueux, lancé au cours des décennies précédentes, de créer une « union régionale acadienne ». Dans les faits, c'est l'orientation nouvelle de l'ACJC vers l'Action catholique, conforme aux directives du pape et des évêques, qui explique l'entrée massive des Acadiens dans l'organisation.

Lors de sa campagne, l'aumônier général insiste sur le fait que l'ACJC est liée au « mouvement universel » d'Action catholique « tant recommandée par le Saint-Père lui-même¹⁰⁷ ». La participation à l'Action catholique de la jeunesse du Canada (ACJC), tel que désiré par le pape, le délégué apostolique et les évêques, est dès lors interprétée comme un « ordre » par la hiérarchie catholique : « impossible de s'y soustraire, lance le curé Noé Bourgeois aux jeunes d'Adamsville, [u]n simple désir du Pape, de l'Évêque : c'est un ordre¹⁰⁸ ». Pour ces mêmes motifs, le docteur Albert-Marie Sormany, président de la Société mutuelle l'Assomption, réitère le commandement : « À différentes reprises le pape actuel Pie XI a demandé l'apostolat laïque. Nous sommes catholiques, à nous d'obéir¹⁰⁹ ». Suivant ces directives, les évêques d'Acadie commandent l'organisation de la jeunesse au sein de l'ACJC comme œuvre d'Action catholique¹¹⁰. Réaffirmant que « le désir du Pape devient un ordre¹¹¹ », M^{gr} Chiasson se fait explicite et sollicite le ralliement des jeunes dans l'Association : « Vous connaissez le désir du Souverain Pontife de voir s'exercer partout l'Action Catholique; ce doit être aussi le désir des évêques et des prêtres du monde entier. Il y a sans doute bien des manières d'exercer cette action, mais aucune n'est meilleure, croyons-nous, que celle qui se fait par des groupes de jeunes gens, comme le sont les cercles de l'ACJC¹¹² ». Revenant sur cette prise de position des évêques, un acéjiste souligne l'infailibilité d'un tel commandement : « Le pessimisme n'est pas permis quand les évêques parlent de la sorte¹¹³ ».

Servant de porte d'entrée aux œuvres et aux initiatives canadiennes-françaises en Acadie, le réseau de l'ACJC, dûment enraciné, permet l'organisation des premières commanderies de l'Ordre de Jacques-Cartier dans les provinces maritimes au cours des années 1933-1935¹¹⁴. De même, c'est à la suite des premiers congrès acéjistes

107 « Chronique du Collège Ste-Anne », *L'Évangéline*, 28 octobre 1931, p. 4; « L'ACJC acadienne dans la paroisse St. Louis de France », *L'Évangéline*, 26 novembre 1931, p. 3 et 8; « Origine du récent mouvement acéjiste en Acadie », *L'Évangéline*, 12 décembre 1931, p. 3.

108 « Fondation d'un cercle d'ACJC acadienne à Adamsville N.-B. », *L'Évangéline*, 4 décembre 1931, p. 3.

109 « L'apostolat laïque », *Annales de Notre-Dame de l'Assomption*, 5^e année, n° 4 (octobre 1932), p. 72.

110 « Mgr Chiasson et l'ACJC en Acadie », *L'Évangéline*, 9 novembre 1931, p. 8; « L'ACJC acadienne à Sainte-Anne de Kent », *L'Évangéline*, 3 décembre 1931, p. 3.

111 P.-A. Chiasson, « L'«Action Catholique» dans le Diocèse », *Annales de Notre-Dame de l'Assomption*, 6^e année, n° 12 (juin 1934), p. 246.

112 « S. E. Mgr Chiasson et l'ACJC acadienne », *L'Évangéline*, 6 avril 1932, p. 3.

113 Jacques Désy, « Déportation... Importations... acadiennes », *Le Semeur*, 28^e année, n° 5 (décembre 1931), p. 128-136.

114 Philippe Volpé, « L'Ordre de Jacques-Cartier en Acadie du Nouveau-Brunswick durant la Grande Dépression, 1933-1939 : noyautage, extériorisation, discrétion et nationalisme économique », mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2013; Alexandre-J. Savoie, *Un siècle de revendications scolaires au Nouveau-Brunswick, 1871-1971, volume 1 : du français au compte-gouttes, 1871-1936*, Edmundston, chez l'auteur, 1978, p. 219.

des diocèses de Saint-Jean et de Chatham en 1932, tous deux consacrés à l'étude de l'apostolat laïque, que les évêques acadiens entreprennent l'organisation formelle de l'Action catholique dans leurs diocèses respectifs¹¹⁵. Les comités diocésains d'Action catholique absorbent dès lors la majorité des associations et des œuvres dites « nationales ». Le journal *L'Évangéline*, désigné comme journal national, devient une œuvre d'Action catholique au point où il tombe sous l'administration de l'archevêque Norbert Robichaud en 1942¹¹⁶. La Société mutuelle l'Assomption se voit, par suite d'une demande officielle à l'évêque, « affiliée aux œuvres de l'Action Catholique dans le diocèse de Chatham¹¹⁷ ». Pour sa part, la jeunesse acadienne, de la petite enfance à l'âge adulte, est encadrée par les associations d'Action catholique, allant des croisades eucharistiques – « École primaire d'Action catholique » – à l'ACJC, en passant par les groupes scouts – mis sur pied en Acadie en 1932 par le cercle acéjiste d'Edmundston¹¹⁸.

C'est peu dire, l'Action catholique – l'apostolat laïque – est la composante centrale des mobilisations collectives publiques du moment en Acadie. Néanmoins, notons que les comités diocésains et paroissiaux d'Action catholique servent tout de même la collectivité acadienne, non seulement par leur structure – les francophones et les anglophones ayant leurs comités propres –, mais également par leurs corps militants, constitués des nationalistes orthodoxes qui parviennent à arrimer leur projet collectif aux exigences de l'Action catholique. D'ailleurs, les Commandeurs de l'OJC extériorisent nombre de leurs projets élaborés en catimini au sein des corps intermédiaires de l'Église. Notamment, la fondation de la Société de colonisation et d'éducation agricole du diocèse de Chatham et celle de l'Association acadienne d'éducation (AAE), toutes deux en gestation au sein de l'ACJC avant d'être transférées à l'Ordre de Jacques-Cartier pour être organisées, sont orchestrées de

115 Le Comité diocésain d'Action catholique du diocèse de Saint-Jean est mis sur pied en 1933-1934 et celui de Chatham, en 1934-1935. « L'origine, le caractère et la nécessité de l'Action sociale catholique, exposés mardi soir », *L'Évangéline*, 17 novembre 1932, p. 3 et 6; « Un excellent programme d'action religieuse et nationale », *L'Évangéline*, 15 février 1934, p. 1 et 7; « Inauguration des journées d'Action catholique dans la paroisse l'Assomption, dimanche », *L'Évangéline*, 22 février 1934, p. 8; lettre circulaire de l'abbé J.-A. Godbout à « cher confrère » datée du 30 avril 1935, fonds 15.2.5, CEAAC; lettre de Mgr P.-A. Chiasson à Albert-M. Sormany datée du 14 mai 1934, fonds 25.1.19, CEAAC. Révérends Maurice A. Léger et Oscar Bourque, *Souvenir : 50^e anniversaire de l'Archidiocèse de Moncton*, Sackville, Tribune Press Ltd., 1986, p. 183-185.

116 Gérard Beaulieu, « *L'Évangéline*, journal des institutions acadiennes, 1944-1982 », dans Gérard Beaulieu (dir.), *L'Évangéline, 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie et Chaire d'études acadiennes, 1997, p. 81.

117 Lettre d'A.-M. Sormany au révérend père supérieur du Collège Sacré-Cœur datée du 20 octobre 1936, fonds 25.2.2, CEAAC; lettre de J.-A. Godbout au docteur A.-M. Sormany datée du 31 mars 1935, fonds 25.2.12, CEAAC; lettre circulaire d'A.-M. Sormany, président de la Société mutuelle l'Assomption, aux Assomptionnistes, datée du 30 mars 1936, fonds 25.3.1, CEAAC.

118 Circulaire d'Action catholique de l'abbé J.-A. Godbout datée du 28 juin 1935; circulaire d'Action catholique du diocèse de Chatham n° 14 datée du 1^{er} juillet 1936, fonds 15.2.5, CEAAC; circulaire d'Action catholique n° 35 datée du 3 mars 1939, fonds 25.3.1, CEAAC; Alexandre-J. Savoie, « Biographie de J.-Gaspard Boucher », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 12, n°s 1-2 (janvier-juin 1984), p. 54-55.

sorte qu'elles paraissent « émaner d'En Haut », de l'évêché, afin de répondre aux impératifs du moment dans le contexte de condamnation des nationalismes excessifs¹¹⁹.

Ces relations entre Action nationale et Action catholique sont en partie la raison pour laquelle la Société nationale l'Assomption (SNA) entre en léthargie à la suite de son congrès de 1927, alors que les mobilisations collectives acadiennes se poursuivent malgré la crise économique. Dans le contexte de l'époque, les mouvements plus strictement nationaux se voient absorbés par l'Action catholique ou encore redirigés vers l'Ordre de Jacques-Cartier. Néanmoins, nous ne pouvons pas écarter le fait que la mise au rancart de la SNA s'explique également par un conflit générationnel opposant les « Pères de la Survivance acadienne » – M^{gr} Marcel-François Richard, Pascal Poirier, Pierre-Amand Landry, etc. – à la relève nationaliste de l'époque – Albert-Marie Sormany, Calixte-F. Savoie, Henri-P. LeBlanc, etc. La forte emprise de la vieille garde sur la SNA, laissant peu de place à la relève, impose aux jeunes nationalistes acadiens des années 1910 et 1920 de se diriger vers d'autres associations, en l'occurrence la Société mutuelle l'Assomption (SMA), qui, par ailleurs, répond peut-être mieux aux intérêts de cette relève par sa structure en succursales – cercles d'étude régionaux – et ses réunions périodiques. Le docteur A.-M. Sormany, président de la Société mutuelle l'Assomption de 1927 à 1951 et président du Comité diocésain d'Action catholique de Chatham/Bathurst, dit d'ailleurs préférer la SMA à la SNA dans ses mémoires : « Personnellement, je préférerais travailler avec la mutuelle¹²⁰ ». De ce conflit de générations, il résulte que la SNA est largement désertée au tournant des années 1930, alors que la plupart des pionniers de ladite société sont décédés et que leurs successeurs se sont rassemblés au sein de la SMA. Il est d'ailleurs pertinent de relever que le congrès de 1937 de la SNA est largement organisé à titre de fête religieuse « sous l'impulsion vigoureuse de S. E. Mgr Melanson » pour célébrer sa nomination comme archevêque et que par la suite, sous la présidence de François Grégoire Justinien Comeau, un quasi-octogénaire de la vieille faction nationaliste, les tentatives de la SNA d'organiser un congrès sont perpétuellement avortées tandis que l'AAE, la SMA et les comités diocésains d'Action catholique organisent les leurs¹²¹. Dès 1915, Lionel Groulx perçoit d'ailleurs l'emprise du « vieil état-major » sur la SNA et les conflits générationnels qui en découlent :

Dans la société nationale de L'Assomption, tout comme dans notre société St-Jean-Baptiste de Montréal, le vieil état-major a cru pouvoir suffire à tout et s'est tellement identifié avec la nationalité qu'il s'y est quelquefois substitué. L'Acadie, c'est nous, aurai[en]t dit volontiers quelques-uns des anciens chefs, tels Mgr Richard, le

119 Lettre de l'abbé J. A. Poirier à Benoit Michaud datée du 23 janvier 1935, fonds 30.1.5, CEAAC.

120 Cité dans Savoie, *Un demi-siècle d'histoire acadienne*, p. 126.

121 Sur la « décadente Société nationale l'Assomption », voir, notamment, l'enquête menée par le jeune Adélarde Savoie en 1943 : J.-Adélarde Savoie, « La Société nationale de l'Assomption – étude générale », fonds 104.56, CEAAC. Voir aussi lettre d'Adélarde Savoie à F. G. J. Comeau datée du 24 octobre 1943 et lettres de F. G. J. Comeau à Adélarde Savoie datées du 28 octobre 1943 et du 9 décembre 1943, fonds 12.4.2, CEAAC.

sénateur Poirier, le juge LeBlanc. Il devait résulter d'un pareil état de choses que la contribution des initiatives individuelles s'est dérobée, que le mécontentement puis le désistement ont suivi. C'est le danger de toutes les dictatures¹²².

Spécialisation des cercles jeunesse et retour à l'Action nationale de l'ACJC

En gestation depuis le congrès fédéral acéjiste de 1931, la fédération des cercles jeunesse du Canada français et leur spécialisation selon leur milieu – étudiant, agricole, ouvrier, etc. – sont officialisées en 1935. L'idée derrière cette spécialisation souhaitée par l'Action catholique est de permettre aux jeunes de mieux répondre aux divers problèmes sociaux de leurs milieux respectifs. Comme l'avance Jean-Paul Verschelden, président de l'ACJC, la spécialisation s'explique par des impératifs sociaux :

Notre association traverse une période d'organisation. Éparpillée sur un territoire immense, la jeunesse canadienne-française éprouve des besoins spirituels et matériels différents. Elle réclame une direction et une vie propre adaptées à son milieu géographique et à sa condition sociale. Les comités régionaux doivent répondre à cette situation en instituant, comme le Comité central l'a déjà fait, des commissions spécialisées qui s'occupent plus particulièrement de chaque classe de jeunesse¹²³.

L'ACJC commande alors à ses cercles, au cours de la première moitié des années 1930, de se spécialiser et d'adapter leurs activités selon les exigences de leur milieu et les nouvelles méthodes d'enquête du « Voir, Juger, Agir », qui se substituent au triptyque acéjiste « Piété, Étude, Action ». Les quelque 20 000 membres de l'ACJC se réorganisent dans des cercles spécialisés : Jeunesse étudiante catholique (JEC), Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC), etc. Le 1^{er} décembre 1935, l'« évolution » de l'organisation est complétée lorsqu'elle devient l'organe fédérateur des divers mouvements spécialisés au sein desquels se sont réorientés la majorité de ses anciens cercles¹²⁴. Les membres du Comité central de l'ACJC s'affairent ensuite, de 1936 à 1938, à mettre sur pied l'Union des jeunes catholiques du Canada (UJCC) afin de fédérer toutes les associations jeunesse du pays, indépendamment de leur statut linguistique, au sein d'une seule organisation. Avec le congrès de fondation de l'UJCC à Ottawa en 1938, le Comité central de l'ACJC compose officieusement, par ses membres qui y siègent, la section francophone de la nouvelle organisation bilingue¹²⁵.

122 Lionel Groulx, « Visions acadiennes », [1915], P1/12, 12, BANQ, Montréal.

123 Jean-Paul Verschelden, « Aux acéjistes de notre pays », *L'Évangéline*, 3 janvier 1935, p. 2 et 7.

124 « Importante directives », *Le Madawaska*, 12 septembre 1935, p. 11; Jean-Paul Verschelden, « Directives importantes », *Le Madawaska*, 19 septembre 1935, p. 11; « Importants changements à l'ACJC », *Le Madawaska*, 10 octobre 1935, p. 1 et « L'évolution spécialisée de l'ACJC », *L'Évangéline*, 17 octobre 1935, p. 1.

125 « La constitution de l'union des jeunesses catholiques », *L'Ordre social*, 1^{er} novembre 1936, p. 4; « L'UJCC et l'unité nationale », *L'Ordre social*, 10 février 1942, p. 1 et « Nominations à

Cet affermissement des « orientations nouvelles » de l'ACJC n'est pas sans influencer sur le mouvement en Acadie. Dès 1935, certains cercles acéjistés entreprennent d'étudier les divers mouvements spécialisés pour déterminer celui auquel se rallier. Tel est le cas des membres du cercle Ste-Jeanne-d'Arc-Évangéline du Collège de Bathurst qui, après la lecture du journal « révolutionnaire » de la JEC, décident d'adhérer au mouvement jéciste – lié à la JEC. Les membres du cercle entreprennent alors de réorienter leur méthode d'étude selon les principes du « Voir, Juger, Agir », lesquels mettent l'accent sur l'enquête, l'observation, le travail d'équipe et la critique¹²⁶. À l'occasion du congrès acéjiste de l'archidiocèse de Moncton en 1937, Oswald Léger, secrétaire du cercle Boishébert, résume cette nouvelle méthode d'étude des cercles qui marque le passage d'une culture livresque individuelle à une culture de l'enquête menée en équipe :

Jusqu'à date, l'étude dans les cercles consistait [...] à demander à un membre ou à un étranger, de faire une conférence sur [un] sujet. Le résultat était que celui-là seul se renseignait dans les livres ou ailleurs [...]. Lui seul faisait de réels efforts. Lui seul retenait. Lui seul se développait intellectuellement et socialement. Telle n'est point la nouvelle méthode d'étude pratique, préconisée dans certains cercles dans le but de mieux faire de l'Action catholique spécialisée dans leur milieu. Dans ces cercles, peu ou presque point de conférence. De même, moins de lectures comme base d'information, moins d'étude purement livresque. Ce ne sont pas tant les livres qui donnent les renseignements désirés que la vie elle-même. Les livres nous donnent de la nourriture toute cuite. C'est trop facile. L'observation, voilà le moyen ou le canal qui transmet les connaissances. Voilà pourquoi cette méthode d'étude porte le nom de l'enquête. Il s'agit de voir d'abord, mais de tout voir ce qui doit être vu. Puis, ensuite, de juger, de porter un jugement personnel et non emprunté, étranger, puis d'agir, car le but de l'enquête c'est de faire de l'apostolat, rendre son milieu meilleur, en faire la conquête, donc terminer l'étude par des révolutions ou des mesures propres à améliorer une situation remarquée, et tirer des conclusions pratiques de toute la discussion portée sur tel sujet¹²⁷.

Malgré la spécialisation officielle de certains cercles, ces initiatives demeurent individuelles et isolées. Dans les faits, à la suite de l'appel à la spécialisation du Comité central, c'est le retrait de l'ACJC qui s'effectue en Acadie. La question de la spécialisation n'est cependant pas entièrement la cause de cette désaffection, mais plutôt une conséquence, parmi d'autres, qui consolide une tendance déjà en cours depuis 1934, lorsque les cercles ont commencé à se vider de leurs officiers et de

l'UJCC », *L'Ordre social*, 7 avril 1942, p. 1; « L'ACJC, 1904-1944 », p. 5, fonds 177.2852, CEAAC.

126 « Ça marche, notre cercle! », *Le Sacré-Cœur* (Bathurst), vol. 1, n° 1 (décembre 1935), p. 5.

127 Oswald Léger, « Travail présenté par M. Oswald Léger au Congrès acéjiste de dimanche », *La Voix d'Évangéline*, 26 août 1937, p. 6.

leurs membres. Deux facteurs sont à l'origine de ces déboires acéjistés. D'une part, l'organisation de l'Action catholique dans les diocèses, avec sa pléthore d'associations – croisades eucharistiques, mouvement scout, Ligue du Sacré-Cœur, retraites fermées, etc. –, entraîne un essoufflement du corps militant catholique, qui n'arrive pas à leur consacrer tout le temps qu'elles requièrent. De manière plus importante toutefois, les débats autour de la place du sport et des activités intellectuelles dans les cercles constituent le facteur déterminant.

Aux débuts de l'ACJC en Acadie, ses dirigeants sont catégoriques pour présenter l'Association comme une « école de formation » qui, par son « éducation » morale des valeurs religieuses et patriotiques, saura pallier les manques de l'« instruction¹²⁸ » fournie dans les « écoles sans Dieu » : les écoles publiques¹²⁹. Dans ce contexte, le sport au sein de l'ACJC est considéré comme « un moyen et non une fin¹³⁰ », soit comme une façon de former la jeunesse à certains idéaux de la religion et de la patrie – « l'honnêteté, la loyauté, les bonnes manières et les bonnes habitudes¹³¹ » – et non pas comme un objectif à atteindre en soi. Gaspard Boucher, président du cercle Immaculée-Conception d'Edmundston, se fait explicite en 1932 en présentant les cercles acéjistés comme un lieu de formation pour la jeunesse :

Il importe que chacun se pénètre de l'esprit de l'ACJC, que tous les membres comprennent bien que les cercles ne sont pas des associations athlétiques, des cercles littéraires, non plus des confréries de piété. L'ACJC, comme on l'a répété souvent, est une école de formation personnelle pour ses membres. Ceux-ci ne se serviront des jeux, de l'étude et des pratiques religieuses que comme des accessoires pour atteindre l'idéal que tous doivent avoir : devenir un homme dans son âme et dans son corps, dans son intelligence et dans sa volonté¹³².

Les désirs des chefs de file de l'ACJC sont toutefois dépassés par les intérêts des jeunes eux-mêmes, qui apprécient considérablement les activités sportives. Les sports au sein des cercles sont rapidement l'objet des discussions les plus « chaudes ». Les cercles se dotent pour la plupart d'un comité sportif, plusieurs ligues inter-cercles de baseball et de hockey sont créées, des patinoires sont bâties et de nombreuses parties de boxe, de tennis, de bowling, etc., sont organisées. Y voyant un moyen d'« intéresser les jeunes à l'ACJC » et de « stimuler la vie acéjiste », les conseils diocésains font volte-face sur leurs principes fondateurs en encourageant eux-mêmes les activités sportives par l'attribution de trophées aux équipes victorieuses des ligues sportives créées. Les sports composent dès lors le

128 Les nationalistes orthodoxes distinguent dans leur discours l'« instruction » – le savoir technique matérialiste et utilitariste – à l'« éducation » – l'enseignement des idéaux et des valeurs de la nationalité et de la religion, qui permet de consolider les liens entre la personne et la nation. Voir Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 153-177.

129 Calixte-F. Savoie, « L'ACJC peut-être utile en Acadie et de quelle manière? », *L'Évangéline*, 13 octobre 1932, p. 7-8.

130 « Le coin de l'acéjiste », *Le Madawaska*, 24 août 1933, p. 1.

131 « Le coin de l'acéjiste », *Le Madawaska*, 27 octobre 1932, p. 1.

132 Gaspard Boucher, « Remarque à point d'un président », *Le Madawaska*, 28 avril 1932, p. 3.

cœur de la vie acéjiste de plusieurs cercles au point où le volet « Action » de ces derniers se résume aux activités sportives¹³³. Certes, il se trouve tout de même nombre de cercles qui organisent des débats, mettent sur pied leur propre bibliothèque, mènent des études sur divers sujets d'actualité – colonisation/agriculture, caisses populaires, communisme, etc. –, mais force est de constater que les activités sportives dominent.

Alerté de cette prédominance du sport qui a fait de certains cercles des groupes « complètement sportif[s]¹³⁴ », le père Paré condamne la pratique au congrès acéjiste du diocèse de Saint-Jean en 1934. Pour lui, il est indubitable que « la culture physique [...] [ne doit pas avoir] prédominance sur la culture morale et intellectuelle » au sein des cercles. Il commande alors aux acéjistés acadiens de réorienter leurs activités vers l'étude, quitte à mettre un terme à leurs activités sportives si elles y portent entrave : « Périssent donc l'organisation sportive là où elle serait une menace pour le cercle d'étude¹³⁵ ». C'est en suivant cette directive que le comité acéjiste du diocèse de Saint-Jean lance en 1936 son propre concours d'Action intellectuelle, distinct de celui du Comité central, et fonde la même année le journal *Le Réveil*, périodique « Au service de la jeunesse » voué à tirer les acéjistés acadiens de leur « apathie » intellectuelle¹³⁶. Bien que ces initiatives permettent de redynamiser la vie intellectuelle au sein de certains cercles, elles s'accompagnent néanmoins d'une réduction des effectifs, car les jeunes davantage intéressés par les sports quittent l'ACJC.

Dans le diocèse de Chatham/Bathurst, la désaffection des membres entraîne une baisse des cotisations. Faute de fonds, le comité régional est contraint de mettre fin à son service de propagande et cesse d'organiser des congrès à la suite de celui de 1935, à l'exception d'une tentative de les relancer en 1938¹³⁷. Au mieux par la suite, une séance est consacrée à l'ACJC au sein du congrès annuel d'Action catholique du diocèse. Tel est le cas en 1937, lorsque certains acéjistés tentent de réorganiser

133 « Assemblée régulière du cercle N.-D. de l'Assomption », *L'Évangéline*, 16 février 1932, p. 3; « Plusieurs assistants sont nommés au secrétaire du comité régional acéjiste », *L'Évangéline*, 16 février 1932, p. 6; « Activités acéjistés », *L'Évangéline*, 23 février 1932, p. 11; « Activités acéjistés », *Le Madawaska*, 19 mai 1932, p. 1; « Activités acéjistés », *Le Madawaska*, 26 mai 1932, p. 1; « Activités acéjistés », *Le Madawaska*, 2 juin 1932, p. 1; « Activités acéjistés », *L'Évangéline*, 7 juin 1932, p. 6; « Le coin de l'acéjiste », *Le Madawaska*, 3 novembre 1932, p. 1; « L'organisation de la ligue acéjiste reçoit l'approbation générale », *L'Évangéline*, 15 décembre 1932, p. 3; « Activités acéjistés », *L'Évangéline*, 22 juin 1933, p. 5; « Équipes de hockey dans l'ACJC », *Le Madawaska*, 21 décembre 1933, p. 8 et « Réorganisation du baseball dans les cercles acéjistés », *L'Évangéline*, 10 mai 1934, p. 3.

134 « Cinquième rapport annuel des activités acéjistés de l'union régionale de l'ACJC acadienne du diocèse de Saint-Jean, N.-B., 1935-1936 », fonds 205.17, CEAAC.

135 « Le banquet de l'ACJC à Saint-Antoine », *L'Évangéline*, 4 octobre 1934, p. 7.

136 Lettre d'Eldéric J. Landry à François Démarrais datée du 16 juin 1936, P55/61.220.06, BANQ; « Le comité régional de l'ACJC, du diocèse de St-Jean organise un concours d'action intellectuelle », *L'Évangéline*, 7 mai 1936, p. 5; P. G., « “Sonnez le Réveil” », *Le Réveil* (Moncton), vol. 1, n° 5 (21 décembre 1936), p. 1 et 7.

137 Le secrétaire régional, « Comité Régional de Chatham, N.-B. : rapport annuel du secrétaire, 1934-35 », dans ACJC, Section acadienne, *Rapport des séances du quatrième congrès régional de Chatham, jeudi le 26 septembre 1935, Rogersville, Nouveau-Brunswick*, Edmundston, Imprimerie Le Madawaska, 1935, p. 18-19 et « Les acéjistés du diocèse de Bathurst profitent de leur congrès annuel pour faire l'étude des caisses populaires », *L'Évangéline*, 6 octobre 1938, p. 1 et 3.

l'ACJC dans le diocèse à l'occasion du Congrès d'Action catholique d'Atholville. Malgré leur dévouement, l'initiative ne donne aucune suite. L'ACJC dans le diocèse de Chatham/Bathurst, qui compte plus de 50 cercles au début des années 1930, n'en compte plus que 4 en 1939, dont un seul véritablement actif – le cercle M^{gr} Allard de Caraquet. Notons que, cette même année, l'Action catholique dans le diocèse compte pour sa part 45 comités paroissiaux¹³⁸. Comme l'affirme alors l'abbé François-M. Lanteigne, ancien aumônier diocésain de l'ACJC, les énergies des militants catholiques de la région se sont réorientées vers les autres mouvements d'Action catholique et les cercles d'éducation aux adultes du mouvement d'Antigonish¹³⁹ : « je dois avouer que les comités diocésains de l'ACJC ne fonctionnent guère dans notre diocèse. Ces comités sont presque tous disparus, à l'exception de quelques-uns qui fonctionnent plus ou moins. [...] Les cercles d'étude et les comités d'Action Catholique ont pour ainsi dire remplacer [*sic*] l'ACJC¹⁴⁰ ».

Dans l'archidiocèse de Moncton, nouvellement créé en 1936, la situation est toutefois différente, le Comité diocésain de l'ACJC arrivant à maintenir quelques cercles actifs. Cette situation est largement due aux initiatives de l'archevêque M^{gr} Arthur-L.-J. Melanson, « l'évêque des jeunes¹⁴¹ », qui, vivement engagé dans les mouvements jeunesse durant toute sa carrière, entreprend de réorganiser l'Association. Étant d'avis qu'il est impossible de spécialiser les cercles en Acadie en raison de leur petit nombre, risquant de fractionner l'unité de la jeunesse, M^{gr} Melanson décide que les cercles de son diocèse adopteront les méthodes de la spécialisation, mais tout en demeurant des cercles officiellement associés au Comité central de l'ACJC : « En principe nous spécialisons, mais pour simplifier l'organisation extérieure à cause aussi du petit nombre de nos cercles, nous attendons leur affiliation du Comité Central de l'ACJC avec qui nous voulons demeurer en relation, et non avec la Fédération des mouvements spécialisés¹⁴² ». En 1938, afin de redynamiser les mobilisations jeunesse et l'ACJC dans son diocèse, M^{gr} Melanson lance, avec l'assistance de l'abbé Albert Leménager, une « tournée de réorganisation » de cercles acéjistés et fonde les Chevaliers de Pier Giorgio

138 « La paroisse d'Atholville fait un accueil enthousiaste aux délégués de l'Action catholique et de l'ACJC », *La Voix d'Évangéline*, 16 septembre 1937, p. 1 et 2; « L'ACJC sera réorganisée dans le diocèse de Chatham », *L'Évangéline*, 13 mai 1937, p. 5; Geo.-L. Dumont, « Diocèse de Bathurst : rapport du Comité diocésain d'Action catholique au Congrès de Caraquet, le 8 novembre 1939 », *L'Ordre social*, 14 novembre 1939, p. 3; lettre de Martin-J. Légère à François Desmarais datée du 25 janvier 1939, P55/59.215.09, BANQ; lettre de Martin-J. Légère à François Desmarais datée du 4 mars 1939, P55/59.215.09, BANQ; lettre de Martin-J. Légère à François Desmarais datée du 8 mai 1939, P55/59.215.09, BANQ.

139 Le mouvement d'Antigonish est un mouvement d'éducation populaire aux adultes, lancé en 1928 avec la création de l'*Extension Department* de l'Université St. Francis-Xavier à Antigonish, en Nouvelle-Écosse. Il promeut le projet d'une réforme sociale par l'enseignement, au sein de cercles d'étude, des principes du catholicisme social, principalement du coopératisme. Santo Dodaro et Leonard Pluta, *The Big Picture: The Antigonish Movement of Eastern Nova Scotia*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012.

140 Lettre de l'abbé F.-M. Lanteigne au Secrétariat général de l'ACJC datée du 30 septembre 1940, P55/59.215.11, BANQ.

141 « Monseigneur l'Archevêque parle aux jeunes de son "Cher petit héros du ciel" », *L'Évangéline*, 20 mai 1937, p. 3 et 8.

142 Lettre de Mgr A.-L.-J. Melanson à Paul LeBlanc datée du 11 février 1938, P55/61.220.06, BANQ.

Frassati¹⁴³ pour récompenser les militants qui se sont distingués par leur engagement dans les œuvres jeunesse¹⁴⁴. De même, il encourage en 1940 la mise sur pied du Conseil de la jeunesse acadienne de Moncton sous le patronage de l'ACJC diocésaine pour consolider toutes les organisations de jeunes de la ville¹⁴⁵. Les initiatives de l'archevêque portent leurs fruits et les cercles acéjistés se maintiennent dans le diocèse. En 1941, toutefois, alors que l'ACJC réoriente à nouveau sa vocation et que M^{gr} Melanson décède, la stabilité établie est ébranlée.

Étant plus ou moins devenu, depuis 1935, une association de coordination des différents mouvements jeunesse d'Action catholique spécialisée et se sentant limité dans cette position par la hiérarchie catholique, l'exécutif de l'ACJC décide, après consultation avec les évêques du Québec, de reprendre son autonomie et de revenir aux fondements nationalistes de son origine. Le 16 mai 1941, l'ACJC se détache de l'Action catholique et revient à ses principes antérieurs, redevenant une association d'éducation nationale : « l'ACJC est maintenant un mouvement d'éducation nationale organisé parallèlement et indépendamment de l'Action catholique », écrit François Desmarais, directeur général de l'ACJC, à l'abbé Léonard Léger, aumônier acéjiste de l'archidiocèse de Moncton¹⁴⁶. Bien que l'Ordre de Jacques-Cartier, confortablement établi au Nouveau-Brunswick, soutienne l'initiative tout de suite après l'annonce de l'ACJC et commande à ses commanderies de s'« assurer le contrôle de ce mouvement national » en fondant des comités provisoires pour l'Association¹⁴⁷, les Commandeurs d'Acadie ne s'y engagent pas. Dans les faits, les Commandeurs acadiens ne s'intéressent à nouveau à l'ACJC qu'en 1954, lorsqu'ils étudient la possibilité de créer une association jeunesse « similaire », mais distincte de l'organisation canadienne-française¹⁴⁸.

Le retour de l'ACJC à l'Action nationale marque ainsi la fin de son existence en Acadie. Dans le diocèse de Chatham, bien que le cercle M^{gr} Allard poursuive ses

143 Pier Giorgio Frassati, jeune Italien décédé prématurément à l'âge de 24 ans, est présenté à la jeunesse estudiantine catholique à compter des années 1930 comme l'étudiant chrétien exemplaire, ayant incarné, sa vie durant, un modèle d'Action catholique, de charité et de « chef ». M^{gr} Melanson se fait un grand propagandiste de sa personne en Acadie, notamment dans les pages de son journal *L'Ordre social*. Gérard Cyr, « Pier Giorgio Frassati, un modèle par excellence offert à notre jeunesse moderne : une figure captivante », *L'Ordre social*, 13 mars 1938, p. 1 et « Frassati et l'apostolat intégral : proposé comme modèle à notre jeunesse acadienne », *L'Ordre social*, 1^{er} août 1939, p. 5.

144 Lettre de l'abbé A. Leménager au père Paré datée du 22 août 1938, P55/61.220.06, BANQ; « Ralliement remarquable de la jeunesse catholique à Moncton », *L'Ordre social*, 12 juin 1938, p. 1; « Campagne en faveur de l'ACJC », *L'Ordre social*, 14 août 1938, p. 1 et 4.

145 « Réorganisation des groupements de jeunes à Moncton : une ACJC vraiment paroissiale », *L'Ordre social*, 26 mars 1940, p. 6. Voir aussi « Premier volume des séances du Conseil de la jeunesse acadienne de Moncton », fonds 62.593, CEAAC.

146 Paul LeBlanc, « L'ACJC revient à son caractère antérieur après entente unanime avec l'épiscopat », 23 mai 1941, P55/59.215.11, BANQ; lettre de François Desmarais à M^{gr} Melanson datée du 8 septembre 1941, P55/61.220.11, BANQ; lettre de François Desmarais à l'abbé Léonard Léger datée du 20 octobre 1941, P55/61.220.11, BANQ; « L'ACJC, 1904-1944 », p. 5-6, dossier 177-2852, CEAAC.

147 Dollard, « ACJC : une excellente nouvelle », *L'Émerillon*, vol. 12, n° 6 (juin-juillet 1941), p. 60-61.

148 Lettre de Gérard A. Boudreau à Henri-P. LeBlanc datée du 23 août 1954, fonds 212.40, CEAAC.

activités jusqu'aux années 1950¹⁴⁹, son rapport à l'ACJC se limite au maintien de sa désignation comme cercle de l'« ACJC ». À l'invitation des officiers du Comité central de remettre sur pied l'organisation dans son diocèse en 1941, M^{gr} Chiasson répond ne pas avoir le temps de consacrer ses énergies à d'autres œuvres que celles de l'Action catholique : « Nous sommes pris en ce moment dans le diocèse par l'organisation de plus en plus générale de l'Action catholique et nous n'avons guère le temps de penser à autre chose : c'est la chose qui presse¹⁵⁰ ». Dans le diocèse de Moncton, l'Association maintient ses activités jusqu'à la nomination du nouvel archevêque en 1942, M^{gr} Norbert Robichaud, lequel se dévoue entièrement, dès sa nomination, à faire du périodique « catholique » *L'Évangéline* un journal quotidien. Pressé en 1950 pour faire revivre l'ACJC dans l'archidiocèse, M^{gr} Robichaud rejette à son tour l'invitation de l'exécutif de l'Association en affirmant avoir plus « d'organisations à encourager que de temps à leur consacrer pour une organisation efficace¹⁵¹ ».

Conclusion

Au tournant du 20^e siècle, les élites acadiennes, préoccupées par les méfaits moraux de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'américanisation chez les jeunes, entreprennent de leur offrir de sains lieux de socialisation et d'amusement en fondant des associations jeunesse pour les préserver des « fléaux modernes », de la criminalité et des loisirs de perte qui les entourent. La passivité de la jeunesse-auditoire au sein de ces associations largement dirigées et animées par des adultes en vient à être jugée insatisfaisante par les tenants du catholicisme social, qui sollicitent dès lors l'action des jeunes. La volonté de ces nationalistes doctrinaux d'engager les jeunes – ces « chefs » en devenir de la nation – dans leur formation religieuse et nationale les conduit à s'intéresser aux cercles des associations catholiques de la jeunesse tels que ceux fondés en France, en Belgique, aux États-Unis et au Québec. À l'image de ces cercles d'Action nationale que sont ceux de l'ACJC, des cercles de l'Association catholique de la jeunesse acadienne sont fondés en 1908 au sein des collèges classiques acadiens du Nouveau-Brunswick. Bien que les militants de l'ACJC tentent de rallier les Acadiens à leur association durant les années 1910, la méfiance qu'entretiennent un bon nombre de nationalistes acadiens à l'égard du Canada français, craignant de voir leur « petite patrie » absorbée par la « grande patrie », les conduit à s'opposer au projet de créer une « Union régionale acadienne » de l'ACJC dans les provinces maritimes et à maintenir l'ACJA comme association distincte. À l'aube des années 1930, toutefois, le débat autour de la fondation de cercles de l'ACJC dans les provinces maritimes connaît un tournant. Dans le contexte des condamnations des nationalismes excessifs formulées par les papes, les militants de l'ACJC réorientent le programme de leur association pour se constituer en organe d'Action catholique tel que « souhaité » et promu par le pape Pie XI. À compter de ce moment, l'ACJC se présente comme l'Association catholique de la jeunesse du « Canada » et non plus

149 « Un débat oratoire attirera les gens à Caraquet demain soir », *L'Évangéline*, 27 janvier 1951, p. 2.

150 Lettre de Mgr P.-A. Chiasson au père Paré datée du 5 octobre 1941, P55/59.215.12, BANQ.

151 Lettre de Mgr Robichaud à Jacques-A. Lamarche datée du 27 novembre 1950, fonds 35-15, Archives de l'archidiocèse de Moncton, Moncton.

du « Canada français ». Dans ce contexte, recevant dès lors comme un « ordre » les souhaits du pape de voir les jeunes s'organiser au sein de mouvements d'Action catholique, les nationalistes acadiens, assistés du jésuite Joseph-I. Paré, délaissent l'ACJA et fondent, au début des années 1930, 92 cercles de l'ACJC, lesquels rassemblent à leurs débuts près de 6 000 jeunes. Cette entrée massive des jeunes Acadiens dans l'ACJC marque le passage, au sein des mobilisations collectives publiques en Acadie, de l'Action nationale à l'Action catholique. Les nationalistes orthodoxes, soucieux de maintenir la symbiose entre le religieux et le national dans le cadre du projet collectif acadien, se rassemblent pour leur part dans l'Ordre de Jacques-Cartier, association où ils élaborent en catimini leur programme d'action nationaliste. L'ACJC se maintient en Acadie jusqu'en 1942, année où, après avoir fait un retour à ses principes initiaux d'Action nationale canadienne-française, les Acadiens délaissent l'organisation. Pour une large part, la jeunesse acadienne s'éduque et milite par la suite à l'intérieur des mouvements jeunesse d'Action catholique spécialisée – JEC, JOC, JAC –, dont les cercles augmentent en nombre au cours des années 1940. Notons tout de même que d'autres jeunes se regroupent durant la période au sein d'associations à caractère davantage patriotique et nationaliste, dont l'Association des étudiants acadiens fondée à l'Université Laval en 1944, les succursales juvéniles de la Société mutuelle l'Assomption¹⁵² et les noyaux collégiaux de l'Ordre de Jacques-Cartier.

152 « Avec les Assomptionnistes : inauguration d'une succursale juvénile à Moncton », *L'Ordre social*, 20 mai 1941, p. 6; « Les succursales juvéniles de la Société l'Assomption », *L'Évangéline*, 12 novembre 1942, p. 5.